



Etude de l'impact économique et sociétal du CHU Bruxelles



CHU Brugmann, CHU Saint-Pierre, Hôpital Universitaire
Des Enfants Reine Fabiola et Institut Jules Bordet

Etude réalisée en partenariat avec BECI
Chambre de Commerce et de l'Industrie et
Union des Entreprises de Bruxelles

Etude de l'impact économique et sociétal du CHU Bruxelles



Table des matières

Edito	4	L'Hôpital Universitaire des Enfants Reine Fabiola	32
Préambule	5	Présentation et données clés	32
Présentation du CHU Bruxelles et chiffres clés	6	L'impact économique de l'HUDERF	34
Présentation de BECI	10	L'impact économique direct de l'HUDERF	34
Méthodologie générale	11	L'impact induit de l'HUDERF dans la Région bruxelloise (effet multiplicateur)	36
L'impact économique et sociétal du CHU Bruxelles	14	L'impact sociétal de l'HUDERF	37
L'impact économique du CHU Bruxelles	14	L'impact en termes d'emplois	37
L'impact économique direct du CHU Bruxelles	14	L'effet d'attractivité de l'HUDERF pour les patients	37
L'impact induit du CHU Bruxelles dans la Région bruxelloise (effet multiplicateur)	18	L'impact en termes de missions d'intérêt économique général	37
L'impact sociétal du CHU Bruxelles	19	L'impact global de l'HUDERF en Région bruxelloise : synthèse	38
L'impact en termes d'emplois	19	Le CHU Saint-Pierre	39
L'effet d'attractivité du CHU Bruxelles pour les patients	21	Présentation et données clés	39
L'impact en termes de missions d'intérêt économique général	22	L'impact économique du CHU Saint-Pierre	41
L'impact global du CHU Bruxelles en Région bruxelloise : synthèse	23	L'impact économique direct du CHU Saint-Pierre	41
Conclusion et perspectives : l'hôpital du futur, notre défi commun	24	L'impact induit du CHU Saint-Pierre dans la Région bruxelloise (effet multiplicateur)	43
Le CHU Brugmann	25	L'impact sociétal du CHU Saint-Pierre	43
Présentation et données clés	25	L'impact en termes d'emplois	43
L'impact économique du CHU Brugmann	27	L'effet d'attractivité du CHU Saint-Pierre pour les patients	44
L'impact économique direct du CHU Brugmann	27	L'impact en termes de missions d'intérêt économique général	44
L'impact induit du CHU Brugmann dans la Région bruxelloise (effet multiplicateur)	29	L'impact global du CHU Saint-Pierre en Région bruxelloise : synthèse	45
L'impact sociétal du CHU Brugmann	30	L'Institut Jules Bordet	46
L'impact en termes d'emplois	30	Présentation et données clés	46
L'effet d'attractivité du CHU Brugmann pour les patients	30	L'impact économique de l'Institut Jules Bordet	48
L'impact en termes de missions d'intérêt économique général	30	L'impact économique direct de l'Institut Jules Bordet	48
L'impact global du CHU Brugmann en Région bruxelloise : synthèse	31	L'impact induit de l'Institut Jules Bordet dans la Région bruxelloise (effet multiplicateur)	50
		L'impact sociétal de l'Institut Jules Bordet	50
		L'impact en termes d'emplois	50
		L'effet d'attractivité de l'Institut Jules Bordet pour les patients	51
		L'impact en termes de missions d'intérêt économique général	51
		L'impact global de l'Institut Jules Bordet en Région bruxelloise : synthèse	52

Édito

De l'importance des hôpitaux à Bruxelles

« Chacun a dans sa famille, ses amis ou ses connaissances une personne qui travaille dans ou en lien direct avec le secteur hospitalier ». Cette affirmation peut paraître présomptueuse. Elle reflète pourtant le poids économique du secteur, trop souvent mésestimé.

Cette réalité transparaît plus ostensiblement à Bruxelles. Son statut de capitale et sa position centrale dans le pays lui valent de concentrer un nombre important d'hôpitaux, dont plusieurs à caractère universitaire, et de générer un afflux de patients venant des autres régions (environ 30%).

Par l'étude de son impact économique et sociétal, le CHU de Bruxelles - composé du CHU Brugmann, du CHU Saint-Pierre, de l'Hôpital Universitaire des Enfants Reine Fabiola et de l'Institut Jules Bordet - apporte un éclairage sur son rôle dans et pour Bruxelles, en tant que partenaire économique, employeur public et acteur de soins aux patients dans le cadre de ses missions à la population.

L'apport de BECI, la Chambre de Commerce et de l'Industrie et Union des Entreprises de Bruxelles, permet de mettre en lumière la vigueur du secteur hospitalier et les impacts conséquents de celui-ci sur l'emploi et l'activité économique. Il sera notamment question des retombées directes et indirectes sur la santé des fournisseurs ainsi que des investissements générés, notamment dans le secteur du bâtiment. Cette étude devrait en outre permettre d'alimenter la réflexion sur l'économie bruxelloise de demain, en présentant une série de biens et services liés aux soins de santé. Dans le sillage de ce secteur non délocalisable se dessinent de nombreuses opportunités de recherche, d'innovation et de production dont il serait pertinent de se saisir.

Nous vous souhaitons une exploration instructive et enthousiaste des résultats de cette étude de l'impact économique et sociétal du CHU Bruxelles.

Michel Govaerts,
Administrateur Délégué du CHU Bruxelles

Olivier Willocx,
Administrateur Délégué de BECI



Préambule

Le secteur hospitalier se présente aujourd'hui comme un secteur clé. Complexe et confronté à de nombreux défis d'ordre humain, politique, technique et financier, il est souvent réduit à sa fonction de pourvoyeur de soins à la population.

Au-delà de cette mission fondamentale, un hôpital peut également être considéré comme un pôle de recherche, un employeur, un propriétaire foncier, ou encore un client majeur du secteur des services. Cette multiplicité fait de lui un acteur incontournable du développement socio-économique d'une région.

Si l'on connaît son impact social et sa corrélation avec les emplois générés, son rôle économique, direct et indirect, en Région bruxelloise, est bien moins évident.

La présente étude a pour objectif de mesurer les retombées économiques et sociétales du Centre Hospitalier Universitaire de Bruxelles et des 4 hôpitaux universitaires publics le composant, dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'une collaboration entre le Centre Hospitalier Universitaire de Bruxelles (CHU Bruxelles) et la Chambre de Commerce et de l'Industrie et Union des Entreprises de Bruxelles (BECI).



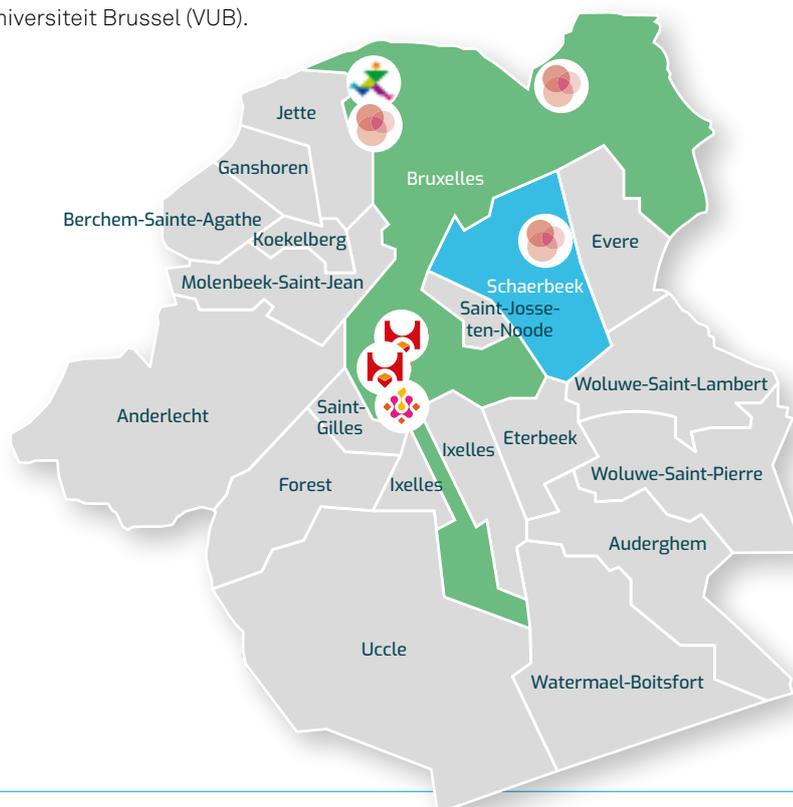


Présentation du CHU Bruxelles et chiffres clés

Le Centre Hospitalier Universitaire de Bruxelles (CHU Bruxelles) a été créé en 2015. Il coordonne l'offre de soins et mutualise une série de services de support pour les **4 hôpitaux universitaires publics** associés au réseau IRIS: le CHU Saint-Pierre, le CHU Brugmann, l'Institut Jules Bordet et l'Hôpital Universitaire Des Enfants Reine Fabiola. Le CHU Bruxelles travaille en relation étroite avec une série de partenaires privilégiés tels que la Ville et le CPAS de Bruxelles, l'Université Libre de Bruxelles (ULB) et la Vrije Universiteit Brussel (VUB).

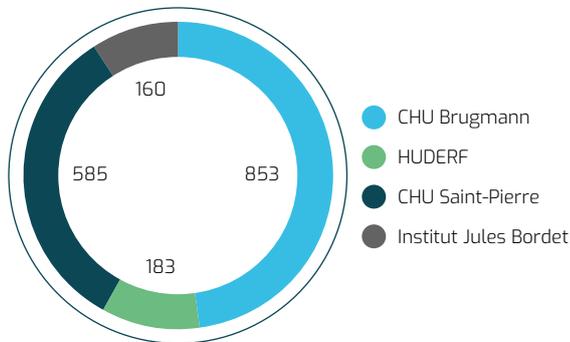
Ces institutions hospitalières sont réparties sur **7 sites hospitaliers dont 6 sont situés sur le territoire de la Ville de Bruxelles**. Le dernier est localisé dans la Commune de Schaerbeek.

Ces 7 implantations représentent près de **371.761 m² construits** répartis sur plus de **26 hectares**.



Avec **1.781 lits agréés**, le CHU Bruxelles représente **21 % des lits que comptent les 22 institutions hospitalières de la Région de Bruxelles-Capitale**.

Nbre de lits agréés du CHU Bruxelles au 31/12/2016



Au-delà de son premier métier qui est de prodiguer des soins de qualité accessibles à tous, le CHU Bruxelles a aussi d'autres missions clés:

21%



le CHU Bruxelles représente 21% des lits que comptent les 22 institutions hospitalières de la Région de Bruxelles-Capitale

Former les futurs professionnels de la santé et assurer la formation continue de son personnel

Chercher, innover et faire progresser les méthodes diagnostiques et thérapeutiques

Soigner les patients, à tous les stades de leur vie, quelle que soit leur appartenance socio-économique ou philosophique

Assumer **un rôle économique et sociétal** en tant qu'entreprise et employeur public

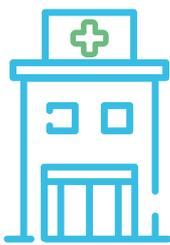
Assurer des **missions d'intérêt économique général** en offrant des soins aux plus défavorisés et en travaillant étroitement avec les CPAS locaux



LA RECHERCHE, UNE MISSION FONDAMENTALE DU CHU BRUXELLES

Environ un cancer du sein sur trois entraînera des métastases malgré les traitements administrés durant les phases précoces de la maladie. L'étude BIG-AURORA est une étude internationale coordonnée au départ de l'Institut Jules Bordet qui cherche à comprendre pourquoi un cancer du sein génère des métastases et pourquoi certaines patientes répondent très bien à un traitement standard et d'autres, non. Les chercheurs pourront ainsi découvrir de nouvelles cibles de traitements mieux adaptés aux hommes et aux femmes atteints d'une maladie métastatique.

Chiffres clés en 2016



HÔPITAUX

- 4 hôpitaux publics universitaires
- 7 sites
- 371.761 m² construits répartis sur plus de 26 hectares



DONNÉES ÉCONOMIQUES

- 834.349.027 € de revenus
- 489.956.948 € de frais de personnel (59% des charges)
- 652.257.366 € d'investissements cumulés entre 2007-2016

RESSOURCES HUMAINES

- 6.778 personnes salariées
- 5.550 ETP (équivalents temps plein) salariés
- 1.237 indépendants, 96 intérimaires et 425 détachements
- 55% du personnel salarié domiciliés en Région bruxelloise
- 75% de femmes salariées



SOINS

- 1.781 lits agréés
- 63.580 admissions¹
- 464.287 patients dont 77% résidant en Région bruxelloise
- 193.878 passages aux urgences
- 36.541 interventions chirurgicales
- 6.593 accouchements



ENSEIGNEMENT

- 4.686 futurs professionnels en formation
- 77 maitres de stages pour les médecins en formation
- Près de 776.000 heures de formation du personnel à charge de l'employeur



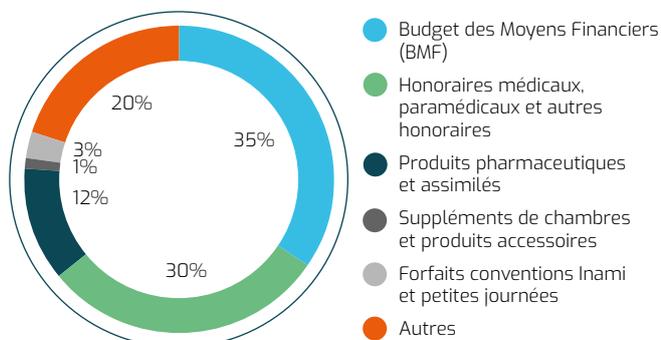
RECHERCHE

- 615 publications scientifiques
- 434 études cliniques en cours

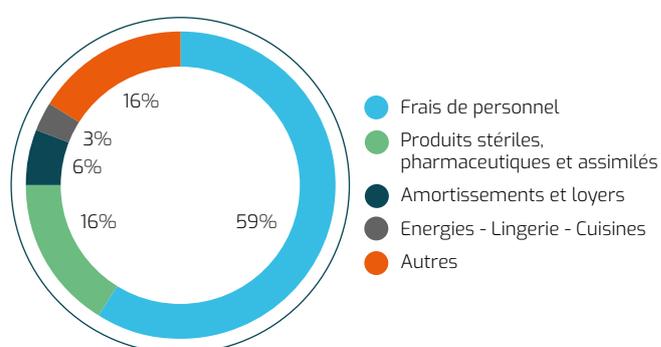
Les revenus du CHU Bruxelles s'élèvent à 834 millions € pour 2016².

Les dépenses du CHU Bruxelles s'élèvent à 833 millions € pour 2016³.

Structure des revenus du CHU Bruxelles (834 millions €)



Structure des dépenses du CHU Bruxelles (833 millions €)



¹ Les admissions comptabilisées incluent toutes les journées facturées comme admissions au sens de l'INAMI, en hospitalisation classique et en hospitalisation de jour, toutes disciplines médicales confondues.

² Le poste « Autres recettes » recouvre principalement les produits des années antérieures, les subventions et subsides, les refacturations de personnel entre hôpitaux, les recettes des études cliniques et la récupération des créances.

³ Le poste « Autres dépenses » recouvre principalement les charges financières, les contrats d'entretien, l'achat de petit matériel, les contrats d'assurance et les autres frais administratifs.



Présentation de BECI

BECI (Brussels Enterprises Commerce & Industry) est issu du partenariat entre la Chambre de Commerce et de l'Industrie et l'Union des Entreprises de Bruxelles. BECI représente les deux tiers de l'emploi à Bruxelles et plus de 35.000 entreprises.

ASBL privée, financée et gérée par ses membres, BECI est une organisation interprofessionnelle neutre et bilingue regroupant les différentes fédérations sectorielles, des indépendants, des associations et des entreprises de toutes tailles.

BECI a pour objectif de favoriser l'activité économique et l'équilibre socio-économique dans la Région bruxelloise, grâce à un certain nombre de services et d'activités destinés aux petites, moyennes et grandes entreprises.

En tant que partenaire social présent dans de nombreux comités et commissions aussi bien publics que privés, BECI participe aux négociations sectorielles, représente et soutient les intérêts des entreprises à Bruxelles dans leurs relations avec les autorités locales, fédérales et internationales, avec toujours une préoccupation marquée pour le maintien de l'équilibre sociétal.

Avec le soutien de son Centre de Connaissances, BECI examine les questions relatives à l'économie, l'emploi, l'enseignement, la mobilité, l'environnement, la fiscalité, l'urbanisme et l'aménagement du territoire. La mission du Centre de Connaissances est de produire des études et des documents de positionnement. Son objectif est de fournir une vision stratégique solide pour soutenir une économie résiliente et bien intégrée dans l'espace urbain. C'est dans ce cadre que BECI a participé à la réalisation de la présente étude.



BRUSSELS ENTERPRISES
COMMERCE AND INDUSTRY

L'objectif de BECI est de fournir une vision stratégique solide pour soutenir une économie résiliente et bien intégrée dans l'espace urbain.



Méthodologie générale

Cette étude d'impact économique et sociétal a pour objectif de mesurer les retombées, dans l'économie de la Région de Bruxelles-Capitale d'une part, de l'activité générée par le CHU Bruxelles comme employeur et d'autre part, de chacune des 4 institutions hospitalières le composant, en termes de flux monétaires et d'emplois.

Les données présentées sont, sauf mention contraire, celles de **l'année 2016**.



Les impacts économique et sociétal sont abordés de manière distincte dans l'étude :

L'IMPACT ÉCONOMIQUE

Il est calculé en termes de flux monétaires sur base de deux composantes :

- **L'impact direct ou effet local** : mesure des retombées économiques générées en Région bruxelloise par le CHU Bruxelles et par les entreprises implantées sur les sites hospitaliers, dont l'existence est directement liée à ces derniers (cafétéria, magasin...). Pour le secteur hospitalier bruxellois, ces retombées correspondent principalement aux salaires, aux achats et aux investissements ;

LES COEFFICIENTS MULTIPLICATEURS DU SECTEUR HOSPITALIER

Les coefficients multiplicateurs permettent de calculer le choc sur la demande finale adressée à la production. Ils s'appliquent autrement dit à une augmentation de la demande de soins de santé, soit à une augmentation du nombre de patients, potentiellement corrélée à l'évolution démographique de la Région bruxelloise (accroissement et vieillissement de la population).

Le calcul est fondé sur les coefficients produits par le Bureau du Plan en 2015 sur base de données 2010, dans le cadre d'une approche interrégionale et sectorielle [Activité hospitalière - code NACE 86 A].

Dans le cas présent, ces coefficients permettent d'évaluer les retombées directes et indirectes, sur les revenus et l'emploi en Région bruxelloise, découlant de l'activité en cascade produite via la chaîne des fournisseurs, pour répondre à l'augmentation de la demande :

- **Coefficient multiplicateur de revenus** : le coefficient multiplicateur intrarégional pour la Région bruxelloise spécifique au secteur hospitalier est de **0,71**.

1 million d'euros de revenus générés par le secteur hospitalier produira au fil du temps 710.000 euros de revenus injectés dans l'économie bruxelloise.

- **Coefficient multiplicateur des emplois** : le coefficient appliqué est celui de 13,1 Equivalents Temps Plein (ETP) par million d'euros de demande finale adressée à la production intérieure. Cela signifie qu'un investissement de 1 million d'euros dans le secteur hospitalier génère en moyenne, directement au sein du secteur : 9,9 ETP et qu'il génère aussi, indirectement, auprès de la chaîne de ses fournisseurs : 3,2 ETP.

1 ETP au CHU génère donc indirectement 0,33 ETP auprès de la chaîne de ses fournisseurs.

- **L'impact induit ou effet d'entraînement** : estimation des flux monétaires et des emplois engendrés en cascade par le CHU Bruxelles dans l'économie locale bruxelloise, avec un effet multiplicateur, à la manière d'une spirale vertueuse.

L'IMPACT SOCIÉTAL

Il est évalué sous une approche plus qualitative, qui permet d'appréhender les composantes suivantes :

- **le volume et le profil d'emplois** créés par les hôpitaux du CHU Bruxelles et par les entreprises implantées sur ses sites hospitaliers, au sein du tissu économique bruxellois ;
- **l'attractivité du CHU Bruxelles** pour les patients domiciliés en Région bruxelloise mais aussi dans d'autres régions, voire à l'étranger ;
- **les missions d'intérêt économique général** assumées par les hôpitaux publics bruxellois.

PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE

L'étude porte sur l'impact économique et sociétal généré par l'activité hospitalière des 4 hôpitaux publics universitaires constituant le CHU Bruxelles et par celle de l'entité juridique du CHU Bruxelles pour les services de support mutualisés (en 2016 : service juridique et service des ressources humaines).

Cinq « employeurs » (entités juridiques distinctes) sont donc concernés :

1. Le CHU Brugmann ;
2. L'Hôpital Universitaire des Enfants Reine Fabiola ;
3. Le CHU Saint-Pierre ;
4. L'Institut Jules Bordet ;
5. Le CHU Bruxelles en tant que structure coordinatrice⁴.

Dans le « personnel du CHU Bruxelles » sont intégrés le personnel contractuel ou statutaire directement rémunéré par un de ces 5 employeurs (« personnel salarié »), le personnel mis à disposition de l'employeur par un autre employeur (« détachements »), les indépendants (principalement des paramédicaux et des médecins) et les intérimaires. Les étudiants (infirmiers, médecins, paramédicaux...) n'en font pas partie, à l'exception des médecins candidats spécialistes en formation - appelés également « Post Gradués » (PG)- qui sont rémunérés et qui sont comptabilisés dans le personnel salarié.

L'étude porte sur l'impact économique et sociétal du CHU Bruxelles dans les 3 Régions de Belgique (Région de Bruxelles-Capitale, Région flamande et Région wallonne), en se focalisant plus particulièrement sur la Région bruxelloise.

⁴ Compte tenu du faible impact économique et sociétal du CHU Bruxelles en tant que structure coordinatrice, seuls les données et résultats de chacun des 4 hôpitaux sont détaillés dans les 4 dernières parties de l'étude. Les données concernant la structure coordinatrice sont comptabilisées dans les résultats présentés, en début d'étude, pour le CHU Bruxelles dans son ensemble.

LIMITES DE L'ÉTUDE

L'étude ne valorise pas l'impact économique indirect du CHU Bruxelles tel que les retombées économiques (dépenses hôtelières, achats divers...) générées par les patients, par les étudiants en formation et par les participants aux manifestations que le CHU organise, et ne résidant pas dans la Région bruxelloise⁵.

Cette approche n'a pas été mise en œuvre. Cette première étude se concentre sur l'estimation, en termes d'activité, de l'attractivité du CHU Bruxelles pour les patients et pour le personnel ne résidant pas en Région bruxelloise.

Les postes de dépenses ou recettes suivants ont été, en tout ou en partie, extrapolés sur base de données objectives :

- **Formations** : le montant des dépenses en formation ne concerne que les frais de formation remboursés directement par l'employeur. Les frais de formation, participations à des congrès et autres montants dépensés en formation par le corps médical n'ont pas été évalués et ne sont donc pas comptabilisés ;
- **Masse salariale des ETP employés par les entreprises/ASBL implantées sur les sites hospitaliers** : nous avons obtenu de la majorité des ASBL/entreprises implantées sur les sites hospitaliers et rémunérant du personnel, le nombre d'ETP et de personnes rémunérées au 31/12/2016. Nous avons estimé la masse salariale correspondante en appliquant le coût moyen du personnel du CHU Brugmann par profil d'employé concerné dans l'ASBL/entreprise.
- **Retombées pour la Région bruxelloise** : la majorité d'entre elles sont des estimations basées sur l'applica-

tion de ratios pertinents. Outre les coefficients multiplicateurs susmentionnés utilisés pour estimer l'impact induit, certains ratios ont été appliqués pour identifier les retombées économiques directes du CHU Bruxelles et des entreprises/ASBL implantées sur ses sites. S'agissant de la masse salariale par exemple, c'est le taux connu pour chaque entité de personnel salarié domicilié en Région bruxelloise qui a été appliqué. Pour les achats courants, le ratio appliqué aux 5 entités est celui du taux de fournisseurs du CHU Brugmann pour les achats courants, ayant leurs sièges sociaux en Région bruxelloise. Pour les investissements, nous avons appliqué le taux calculé par entité du « top 100 de fournisseurs⁶ » ayant leurs sièges sociaux en Région bruxelloise. Pour les formations, nous avons distingué les données relatives aux PG - auxquelles nous avons appliqué le taux de domiciliation en Région bruxelloise des salariés de l'hôpital considéré - des autres données (le reste des dépenses en formation). Pour ces dernières, c'est le taux de prestataires de services (tous services confondus : comptes 611 à 616) du CHU Brugmann ayant leurs sièges sociaux en Région bruxelloise qui a été appliqué à l'ensemble des données concernées.

Les données traitées ayant été arrondies à l'unité, certains graphiques affichent un total de 99% ou de 101%.

⁵ D'autres études similaires réalisées dans des régions françaises ont estimé cet impact économique indirect à moins de 2% de l'impact économique direct, soit un impact indirect marginal par rapport à l'impact direct. Il s'agit, notamment, de l'Etude d'impact économique et social du CHU de Limoges sur la région Limousin (2014) et de l'Etude d'impact économique des CHU et CHR du Grand Ouest (2014).

⁶ Il s'agit, pour chaque entité, des 100 fournisseurs ayant le plus gros montant de commandes enregistrées en 2016 en matière d'investissements (valeurs d'acquisition).





L'impact économique et sociétal du CHU Bruxelles

L'impact économique du CHU Bruxelles

L'impact économique direct du CHU Bruxelles

L'impact économique direct est la résultante des dépenses effectuées en Région bruxelloise par le CHU Bruxelles et par les entreprises implantées sur ses sites : masse salariale, achats et investissements.

LES DÉPENSES DU CHU BRUXELLES

L'EMPLOI ET LA MASSE SALARIALE

Employant **8.536 personnes**, le CHU Bruxelles est **l'employeur hospitalier le plus important de la Région bruxelloise** (cf infra).

Ces emplois correspondent à 6.778 personnes salariées (5.550 ETP), 425 détachements (330 ETP), 96 intérimaires (107 ETP) et 1.237 professionnels de la santé indépendants⁷, principalement des paramédicaux et des médecins.

Le montant total des frais de personnel s'élève à près de **490 millions d'euros**⁸. Les charges salariales représentent 59 % du montant total des charges du CHU (833 millions d'euros).

Près de 55 % des membres du personnel du CHU Bruxelles (4.672 personnes⁹) sont domiciliés en Région bruxelloise. Sur base de ce taux, les retombées pour le territoire bruxellois en termes de frais de personnel sont estimées à près de 269 millions d'euros¹⁰, via l'impôt sur les personnes physiques, l'épargne et la consommation des ménages.

⁷ Ces indépendants sont payés à la prestation ; il n'est donc pas possible d'estimer un nombre d'ETP correspondants.

⁸ Les frais de personnel incluent les honoraires des indépendants.

⁹ Taux de 55 % du personnel salarié domicilié en Région bruxelloise appliqué à l'ensemble des membres du personnel (salariés, intérimaires, détachements et indépendants).

¹⁰ 55% x 490 millions € (total des frais de personnel du CHU Bruxelles).

LES ACHATS ET INVESTISSEMENTS

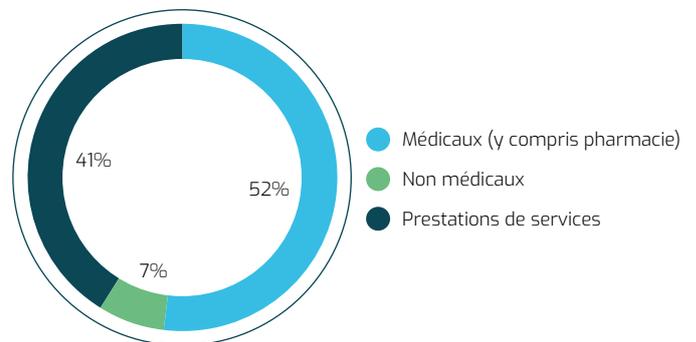
En 2016, le CHU Bruxelles a effectué plus de **254 millions € d'achats courants** et près de **73 millions € d'investissements**. En 10 ans, de 2007 à 2016, le CHU Bruxelles a investi plus de 652 millions €¹¹.

La Région bruxelloise est la plus grande bénéficiaire de ces achats et investissements. L'impact pour la Région bruxelloise est estimé à :

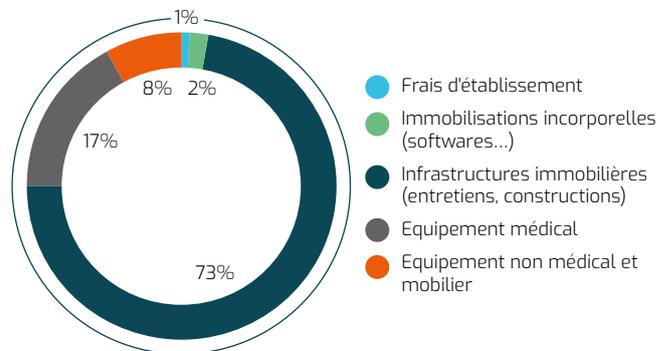
- 36 % pour les investissements, soit près de **26 millions € d'investissements (environ 1.000 fournisseurs) en 2016 et près de 200 millions € en 10 ans ;**
- 49 % pour les achats courants, soit près de **124 millions € d'achats courants** auprès de fournisseurs ayant leurs sièges sociaux en Région bruxelloise.

26 millions €
d'investissements (environ
1.000 fournisseurs) en 2016
et près de 200 millions €
en 10 ans investis en Région
bruxelloise

Répartition des achats courants du CHU Bruxelles
(254 millions €)



Répartition des investissements du CHU Bruxelles
(73 millions €)



¹¹ Valeurs d'acquisition des investissements.



LES DÉPENSES EN FORMATIONS PROFESSIONNELLES

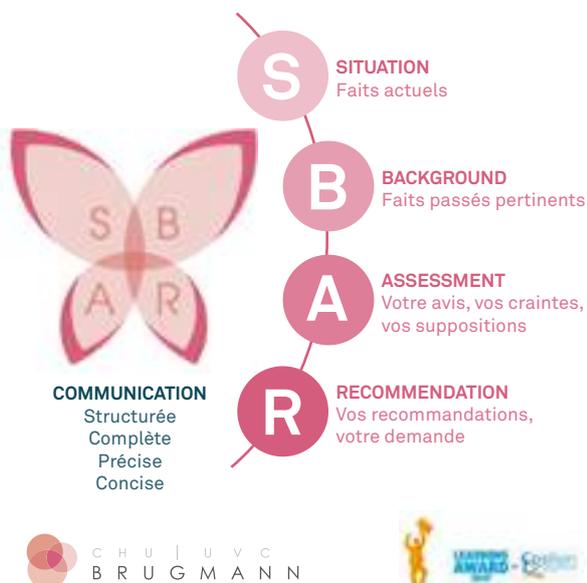
En 2016, le CHU Bruxelles a financé, pour près de **16 millions €¹²**, environ **184.000 heures de formation dispensées à 5.602 membres du personnel salarié** et environ **592.000 heures de formation au bénéfice des 320 médecins candidats spécialistes en formation (PG)**.

Près de 9,5 millions € ont été dépensés auprès de prestataires ayant leurs sièges sociaux en Région bruxelloise¹³.

UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE AU CHU BRUGMANN

**Un petit geste pour le soignant...
Un grand pas pour le patient**

Implanté depuis 2015 au CHU Brugmann, la communication SBAR est devenue un outil améliorant considérablement la communication entre partenaires de soins. Cette démarche nous permet de favoriser la sécurité et la qualité des soins au Patient.



LA FORMATION DU PERSONNEL, UN ENGAGEMENT IMPORTANT

Depuis 2015, le Département Infirmier et Paramédical du CHU Brugmann forme systématiquement tous ses membres à la méthodologie standardisée SBAR qui permet une communication précise, complète et non ambiguë, garante d'une bonne continuité des soins pour les patients. Le département a obtenu le Prix Learning Award 2017 pour ce vaste programme de formation.

LES DÉPENSES DES ENTREPRISES PRÉSENTES SUR LES SITES DU CHU BRUXELLES

Les hôpitaux fourmillent d'activités qui s'éloignent de ses missions premières (soins, recherche et enseignement). Ainsi, **plusieurs dizaines d'ASBL et de sociétés connexes** sont implantées sur les sites du CHU Bruxelles telles que, par exemples, la Haute Ecole Francisco Ferrer, l'école Robert Dubois, l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE), des cafétérias, la Croix-Rouge de Belgique, une antenne des Cuisines Bruxelloises ou des commerces de détail.

Ces ASBL/sociétés représentent un volume d'emploi significatif (284 ETP - **343 personnes**), correspondant à près de 18 millions € de masse salariale estimée. **L'impact économique pour la Région bruxelloise représente près de 10 millions €¹⁴.**



9,5 millions €
ont été dépensés en
formations auprès de
prestataires de la Région
bruxelloise

L'impact économique des
entreprises implantées
sur les sites hospitaliers
représente pour la Région
bruxelloise près de
10 millions €

¹² Ces dépenses en formations incluent l'estimation des salaires versés aux médecins candidats spécialistes en formation (PG).

¹³ Pour les formations, nous avons distingué les données relatives aux PG -auxquelles nous avons appliqué le taux de domiciliation en Région bruxelloise des salariés du CHU Bruxelles- des autres données (le reste des dépenses en formations). Pour ces dernières, c'est le taux de prestataires de services (tous services confondus : comptes 611 à 616) du CHU Brugmann ayant leurs sièges sociaux en Région bruxelloise (73%) qui a été appliqué à l'ensemble des hôpitaux.

¹⁴ Application à la masse salariale estimée du ratio de domiciliation des salariés du CHU Bruxelles en Région bruxelloise (55 %).

L'IMPACT DIRECT DU CHU BRUXELLES EN TERMES
DE FLUX MONÉTAIRES ET D'EMPLOIS EN RÉGION
BRUXELLOISE : SYNTHÈSE

Impact direct en termes de flux monétaires	Toutes régions confondues	Région bruxelloise
Hôpitaux	816.709.934	417.810.434
<i>Frais de personnel¹⁵</i>	489.956.948	268.169.100
<i>Achats¹⁶ et investissements</i>	326.752.986	149.641.334
ASBL/sociétés implantées sur les sites (masse salariale estimée)	17.919.966	9.920.326
Total	834.629.900 €	427.730.760 €

Impact direct en termes d'emplois	Toutes régions confondues		Région bruxelloise	
	NB	ETP	NB	ETP
Hôpitaux	8.536	5.987,4	4.672	3.246
<i>Salariés</i>	6.778	5.549,8		
<i>Indépendants</i>	1.237	Non applicable		
<i>Intérimaires/détachements</i>	521	437,6		
ASBL/Sociétés sur sites	343	284,2	191	158
Total	8.879 personnes	6.272 ETP	4.863 personnes	3.404 ETP

¹⁵ Les frais de personnel incluent certains frais de formation
(ex : salaires versés aux PG).

¹⁶ Les achats courants incluent le reste des dépenses en formation.

L'impact induit du CHU Bruxelles dans la Région bruxelloise (effet multiplicateur)

L'impact induit repose sur une projection des flux monétaires et des emplois que les revenus et emplois directement générés par le CHU Bruxelles vont injecter au fil du temps dans l'économie locale. En effet, les revenus et emplois du CHU Bruxelles engendrent eux-mêmes indirectement d'autres revenus et emplois, notamment auprès des fournisseurs du CHU Bruxelles mais aussi auprès des fournisseurs de ces derniers, produisant en cascade un effet multiplicateur dans le temps, à la manière d'une spirale vertueuse.

592.387.809 €
de retombées indirectes
pour la Région bruxelloise

Le coefficient multiplicateur intrarégional des flux monétaires pour la Région bruxelloise spécifique au secteur hospitalier est de **0,71** ce qui signifie que 1 million d'euros de **revenus** générés par le secteur hospitalier produira au fil du temps 710.000 euros injectés dans l'économie bruxelloise.

L'impact économique induit en termes de flux monétaires générés dans la Région bruxelloise par l'activité du CHU Bruxelles est donc de :

$0,71 \times 834.349.027 \text{ € (revenus du CHU Bruxelles)} =$
592.387.809 € de retombées indirectes pour la Région bruxelloise.

1 ETP au CHU Bruxelles génère indirectement en Région bruxelloise, **0,33 ETP**, dans la chaîne de ses fournisseurs.

L'impact induit en termes d'emplois générés indirectement par le CHU Bruxelles dans la Région bruxelloise est donc de :

0,33 x 6.272 ETP (5.987,4 ETP du CHU Bruxelles¹⁷ + 284,2 ETP salariés employés par les ASBL/entreprises sur sites, toutes régions confondues)
= 2.070 ETP d'emplois indirects générés pour la Région bruxelloise.



2.070 ETP
d'emplois indirects générés
pour la Région bruxelloise

¹⁷ Les ETP considérés incluent les salariés du CHU Bruxelles mais aussi les détachements et les intérimaires. Les indépendants en sont exclus.

L'impact sociétal du CHU Bruxelles

L'impact en termes d'emplois

Employant 8.536 personnes, le CHU Bruxelles est **l'employeur hospitalier le plus important de la Région bruxelloise**. Il se situe dans le **top 10 des employeurs de la Région, tous secteurs confondus**¹⁸.

Ces emplois correspondent à **6.778 personnes salariées (5.550 ETP), 425 détachements (330 ETP), 96 intérimaires (107 ETP) et 1.237 professionnels de la santé indépendants**¹⁹, principalement des paramédicaux et des médecins.



1^{er} employeur du secteur hospitalier bruxellois



Top 10

des employeurs bruxellois tous secteurs confondus

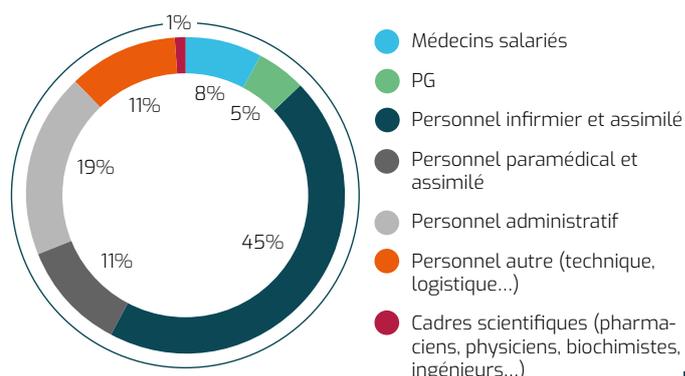
Secteur hospitalier (public + privé)
en Belgique = 147.000 ETP

Secteur hospitalier (public + privé)
à Bruxelles = 24.000 ETP

Source : SPF Santé publique 2014.

Le CHU Bruxelles occupe des travailleurs de tous niveaux de qualification avec une prédominance des niveaux d'études supérieurs et universitaires (66%). **Le corps médical, les cadres scientifiques (pharmaciens entre autres), les paramédicaux et le personnel soignant représentent près de 70 % des membres du personnel salarié.**

Répartition des membres du personnel salarié du CHU Bruxelles par catégorie professionnelle



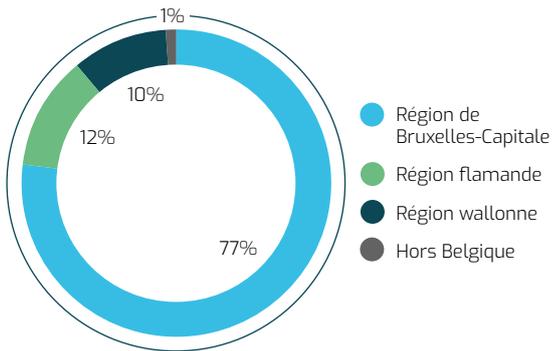
¹⁸ Une fois éliminés les effets de sièges induits par certaines entreprises ayant leurs sièges sociaux en Région bruxelloise mais dont les salariés travaillent dans une autre région (SNCB, Bpost etc).

¹⁹ Ces indépendants sont payés à la prestation ; il n'est donc pas possible d'estimer un nombre d'ETP correspondants.

L'effet d'attractivité du CHU Bruxelles pour les patients

De par leur vocation d'institutions publiques, les hôpitaux du CHU Bruxelles ont un **fort ancrage local** en termes de bassin de soins pour les patients : **sur les 464.287 patients traités au CHU Bruxelles, 77% des patients (357.118 patients) sont domiciliés en Région bruxelloise.**

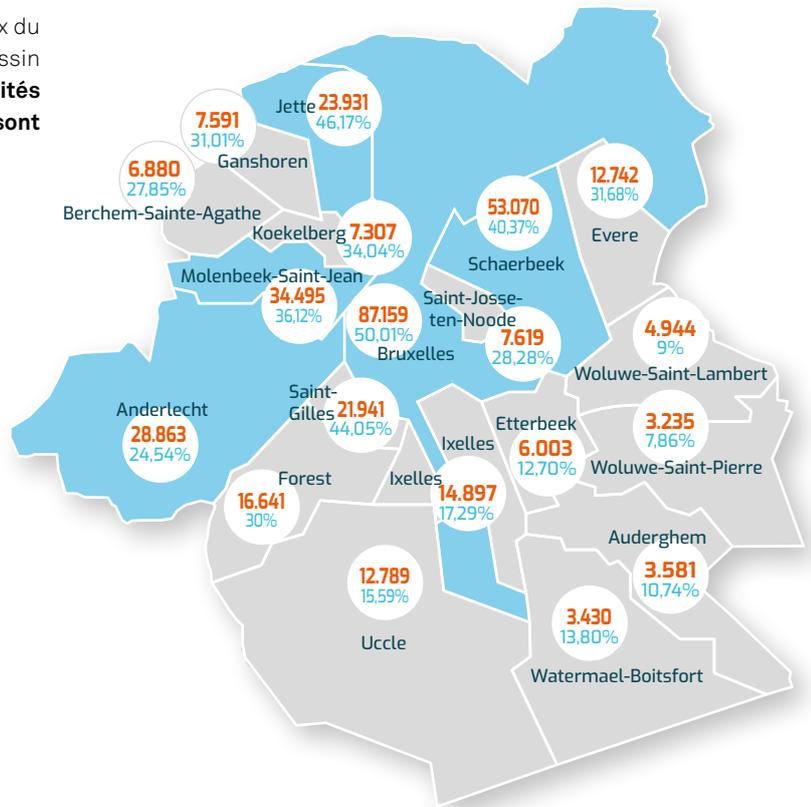
Répartition par région des patients du CHU Bruxelles (464.287 patients)



464.287 patients traités au CHU Bruxelles

77% des patients sont domiciliés en Région bruxelloise

Répartition dans la population totale des communes des patients du CHU Bruxelles domiciliés dans ces communes



- Nombre de patients domiciliés dans la commune
- % de patients dans la population totale de la commune

Source : SPF Intérieur (données 2016).



TOP 5 ²¹

- 1 Ville de Bruxelles** : 87.159 patients sur 174.272 habitants : un résident sur 2 ! (50%)
- 2 Schaerbeek** : 53.070 patients sur 131.456 habitants (40%)
- 3 Molenbeek-Saint-Jean** : 34.495 patients sur 95.514 habitants (36%)
- 4 Anderlecht** : 28.863 patients sur 117.597 habitants (25%)
- 5 Jette** : 23.931 patients sur 51.835 habitants : près d'un Jettois sur 2 ! (46%)

²¹ Notez qu'un patient qui a été traité en 2016 dans plusieurs hôpitaux du CHU Bruxelles sera comptabilisé plusieurs fois. Un patient traité plusieurs fois en 2016 dans le même hôpital n'est comptabilisé qu'une seule fois.

L'impact en termes de missions d'intérêt économique général

Les hôpitaux publics bruxellois assument avec engagement et professionnalisme une série de missions d'intérêt général qui viennent s'ajouter à celles de soins, de recherche et d'enseignement.

Elles nécessitent une organisation et des ressources particulières afin de répondre à de multiples défis : patients dans des situations socio-économiques difficiles, problèmes d'assurabilité, barrières linguistiques et culturelles ou maintien de l'accessibilité des soins.

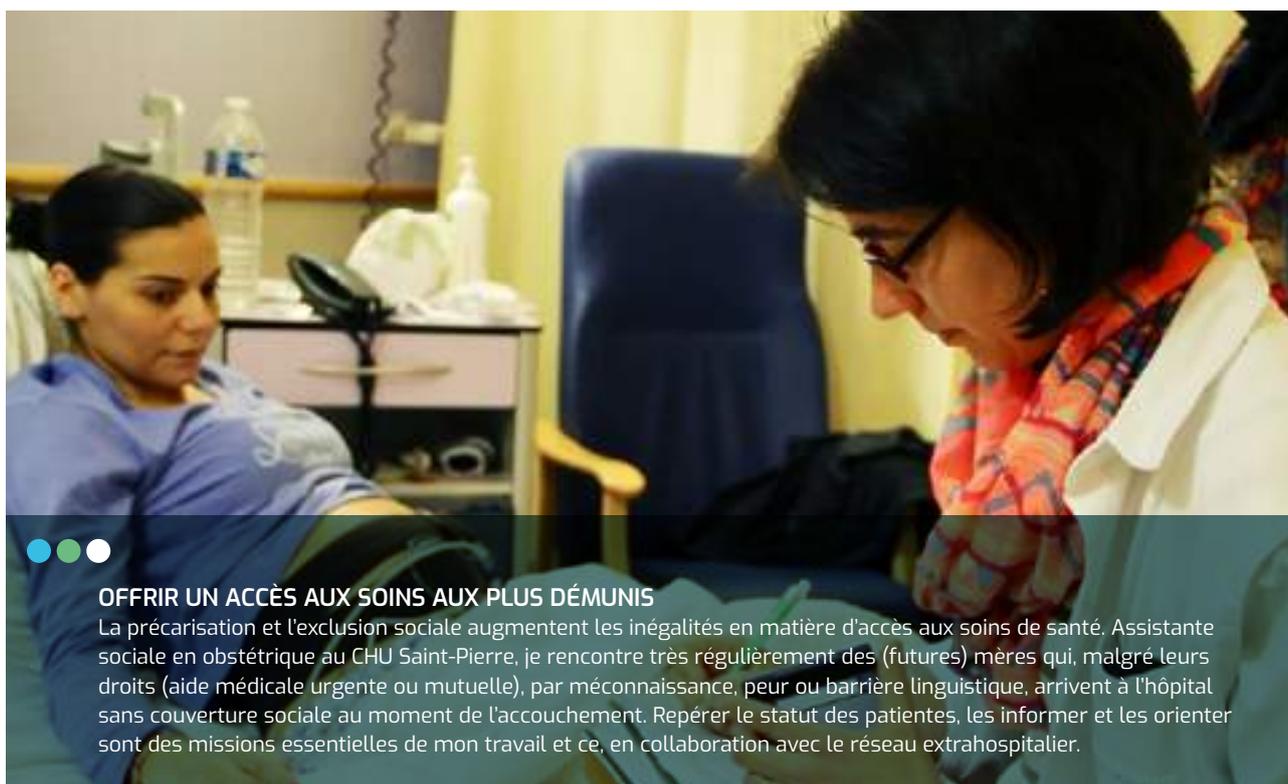
L'impact économique, sous la forme des charges spécifiques à ces missions, a été mesuré. Il contient notamment :

- les charges inhérentes à l'obligation d'accessibilité sans discrimination aux soins pour les patients, y compris pour les plus indigents ;
- le recouvrement et abandon de créances induits par le nombre élevé de patients indigents ;
- les besoins supplémentaires en travailleurs sociaux et en interprétariat social ;
- les échanges informatiques et délais de paiement avec les CPAS ;
- la couverture territoriale.

Pour le CHU Bruxelles, l'impact économique direct de ces missions d'intérêt économique général a été estimé en 2016 à **près de 31 millions €**.



31 millions €
l'impact économique direct estimé des missions d'intérêt économique général assumées par le CHU Bruxelles



OFFRIR UN ACCÈS AUX SOINS AUX PLUS DÉMUNIS

La précarisation et l'exclusion sociale augmentent les inégalités en matière d'accès aux soins de santé. Assistante sociale en obstétrique au CHU Saint-Pierre, je rencontre très régulièrement des (futurs) mères qui, malgré leurs droits (aide médicale urgente ou mutuelle), par méconnaissance, peur ou barrière linguistique, arrivent à l'hôpital sans couverture sociale au moment de l'accouchement. Repérer le statut des patientes, les informer et les orienter sont des missions essentielles de mon travail et ce, en collaboration avec le réseau extrahospitalier.

L'impact global du CHU Bruxelles en Région bruxelloise : synthèse

PLUS D'1 MILLIARD € INJECTÉS DANS L'ÉCONOMIE BRUXELLOISE EN 2016 !

Impact direct en termes de flux monétaires	Toutes régions confondues	Région bruxelloise
CHU Bruxelles	816.709.934	417.810.434
<i>Frais de personnel</i>	489.956.948	268.169.100
<i>Achats et investissements</i>	326.752.986	149.641.334
ASBL/sociétés implantées sur ses sites (masse salariale estimée)	17.919.966	9.920.326
Total (A)	834.629.900 €	427.730.760 €
Impact induit en Région bruxelloise (B)		592.387.809 €
Revenus du CHU Bruxelles, toutes régions confondues		834.349.027
<i>Coefficient multiplicateur intrarégional bruxellois revenus</i>		0.71
Impact global sur les flux monétaires en Région bruxelloise (A+B)		1.020.118.569 €

PRÈS DE 7.800 EMPLOIS GÉNÉRÉS EN RÉGION BRUXELLOISE !

Impact direct en termes d'emplois	Toutes régions confondues		Région bruxelloise	
	NB	ETP	NB	ETP
CHU Bruxelles	8.536	5.987,4	4.672	3.246
<i>Salariés</i>	6.778	5.549,8		
<i>Indépendants</i>	1.237	Non applicable		
<i>Intérimaires/détachements</i>	521	437,6		
ASBL/Sociétés sur sites	343	284,2	191	158
Total (A)	8.879 personnes	6.272 ETP	4.863 personnes	3.404 ETP
Emplois induits en Région bruxelloise (B)			2.930 personnes	2.070 ETP
Emplois directs du CHU Bruxelles, toutes régions confondues			8.879	6.272
<i>Coefficient multiplicateur intrarégional bruxellois emplois</i>			0.33	
Impact global sur les emplois en Région bruxelloise (A+B)			7.793 personnes	5.474 ETP

Conclusion et perspectives : l'hôpital du futur, notre défi commun

L'étude de l'impact du CHU Bruxelles, réalisée en collaboration avec BECI, permet de montrer sans ambiguïté l'importance de l'activité hospitalière dans le tissu économique et sociétal de la Région bruxelloise.

Employant plus de 8.500 personnes salariées, intérimaires, détachées ou indépendantes (près de 6.300 ETP²²), le CHU Bruxelles est le plus grand employeur hospitalier de la Région bruxelloise. En termes d'emplois, il se classe dans le top 10 de la Région, tous secteurs confondus.

Le CHU Bruxelles a également un fort ancrage local puisque près de 55 % de ses employés et 77% de ses patients résident en Région bruxelloise. C'est également un pôle d'attraction fort pour plusieurs dizaines de sociétés et ASBL implantées sur ses sites hospitaliers (des commerces, les Cuisines Bruxelloises, le Centre de Recherche en Maladies Infectieuses, la Haute Ecole Francisco Ferrer...). Générant de l'emploi pour 343 personnes (284 ETP), ces dernières représentent près de 10 millions d'euros de retombées économiques pour la Région.

En 10 ans, le CHU Bruxelles a investi plus de 650 millions d'euros dans ses infrastructures et dans son équipement technologique ! Outre les emplois et revenus directement engendrés par son activité, le CHU Bruxelles génère aussi, indirectement, des emplois et des revenus dans la chaîne de ses fournisseurs, lesquels deviennent eux-mêmes générateurs d'autres emplois et revenus, produisant en cascade un effet multiplicateur dans le temps, à la manière d'une spirale vertueuse. L'effet multiplicateur intrarégional considéré dans l'étude est de 0,33 pour les emplois et de 0,71 pour les revenus, ce qui représente, pour la Région bruxelloise, environ 7.800 emplois et un impact économique de plus d'1 milliard d'euros !

Le CHU Bruxelles consacre une part non négligeable de ses revenus à la recherche, à l'enseignement et à la formation des membres de son personnel, tous niveaux de qualification confondus. Sachant que 34 % du personnel salarié n'ont pas fait d'études supérieures, le CHU Bruxelles joue donc un rôle significatif dans le développement de la Région.

Au-delà des missions citées précédemment, l'hôpital universitaire est un lieu essentiel pour l'innovation en soins de santé. Les hôpitaux du CHU Bruxelles ont une histoire riche d'innovations. Ils se sont engagés pour que cela se perpétue à l'avenir également afin de redéfinir, sans cesse, l'hôpital du futur.

Les innovations les plus récentes concernent notamment la digitalisation, la connectivité ainsi que l'utilisation de grands champs de données et de l'intelligence artificielle dans la prise de décision médicale.

Elles répondent à l'attente, légitime, des patients d'être plus « acteurs » de leur traitement et ce durant un trajet de soins plus large que le passage à l'hôpital.

Les innovations constituent un défi majeur pour les hôpitaux qui y répondent, le plus souvent main dans la main avec des entreprises, des start-ups, des « intrapreneurs », d'autres institutions de soins, des partenaires médico-sociaux, des professionnels de santé en dehors de l'hôpital, leurs universités d'affiliation - l'ULB et la VUB -, leur personnel et bien d'autres encore.

Pour le secteur hospitalier, l'heure est à la mise en réseau afin de structurer encore davantage les collaborations déjà existantes. Faisons le vœu que la mise en réseau des hôpitaux bruxellois renforcera encore la qualité des soins qui y sont prodigués, avec la meilleure économicité des prestations. Tout cela afin de maintenir et renforcer la position de Bruxelles en tant que capitale des soins au bénéfice des patients.



Le CHU Bruxelles est le plus grand employeur hospitalier de la Région bruxelloise

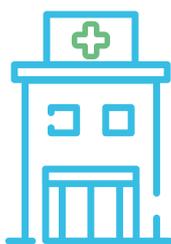
7.800 emplois et un impact économique de plus d'un milliard d'euros générés en Région bruxelloise !

²² A l'exclusion des indépendants qui sont payés à la prestation et pour lesquels il n'est pas possible d'estimer les ETP correspondants.



Le CHU Brugmann

Présentation et données clés



HÔPITAL

- Hôpital public général universitaire
- **3** sites
- **160.000 m²** construits répartis sur plus de **20** hectares



DONNÉES ÉCONOMIQUES

- **310.442.777 €** de revenus
- **186.010.503 €** de frais de personnel (60% des charges)
- **267.496.745 €** d'investissements cumulés entre 2007-2016



RESSOURCES HUMAINES

- **2.583** personnes salariées
- **2.122** ETP salariés
- **485** indépendants, **61** intérimaires et **83** détachements
- **57%** du personnel salarié domiciliés en Région bruxelloise
- **74%** de femmes salariées



SOINS

- **853** lits agréés
- **29.035** admissions
- **158.586** patients dont **80%** résidant en Région bruxelloise
- **68.955** passages aux urgences
- **12.450** interventions chirurgicales
- **3.370** accouchements



ENSEIGNEMENT

- **1.590** futurs professionnels en formation
- **28** maitres de stage pour les médecins en formation
- Près de **350.000** heures de formation du personnel à charge de l'employeur



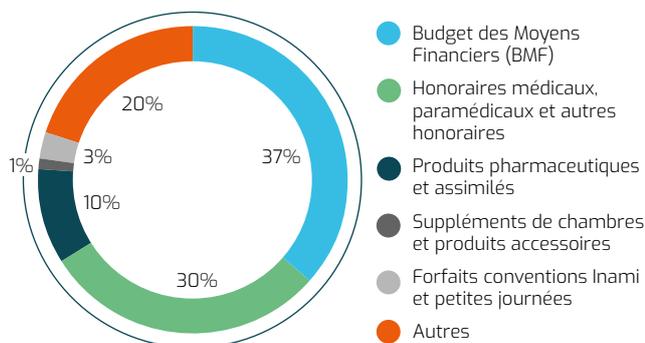
RECHERCHE

- **141** publications scientifiques
- **164** études cliniques en cours

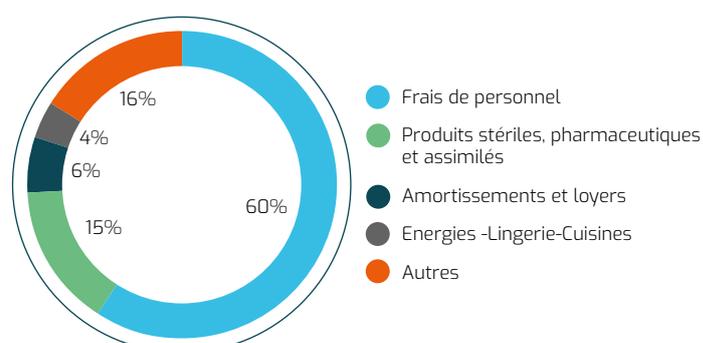
Le CHU Brugmann est un hôpital général public et universitaire comprenant **3 sites** : le site Horta (Laeken), le site Brien (Schaerbeek) et le site Reine Astrid situé dans les locaux de l'hôpital militaire à Neder-Over-Heembeek. Conçu en 1923 par le célèbre architecte Victor Horta, dans un grand parc arboré, le site pavillonnaire Horta est particulièrement remarquable sur le plan architectural.

Le CHU Brugmann dispose également, avec près de 3.400 accouchements par an, de **la plus grande maternité bruxelloise** spécialisée, notamment, dans le suivi des grossesses à hauts risques et la médecine fœtale.

Structure des revenus du CHU Brugmann
(310.442.777 €)



Structure des dépenses du CHU Brugmann
(310.441.924 €)



L'impact économique du CHU Brugmann

L'impact économique direct du CHU Brugmann

LES DÉPENSES DU CHU BRUGMANN

L'EMPLOI ET LA MASSE SALARIALE

Employant **3.212 personnes**, le CHU Brugmann est, **au sein du CHU Bruxelles, le plus grand des 5 employeurs**. Ces emplois correspondent à 2.583 personnes salariées (2.122 ETP), 83 détachements (72 ETP), 61 intérimaires (63 ETP) et 485 professionnels de la santé indépendants.

Le montant total des frais de personnel s'élève à près de **186 millions €**, soit 60 % du montant total des charges du CHU Brugmann (310 millions €).

Près de 57% des membres du personnel du CHU Brugmann (1.831 personnes²³) sont domiciliés en Région bruxelloise, ce qui génère près de 106 millions €²⁴ de retombées économiques pour la région, via l'impôt sur les personnes physiques, l'épargne et la consommation des ménages.

LES ACHATS ET INVESTISSEMENTS

En 2016, le CHU Brugmann a effectué **88 millions € d'achats courants et 24 millions € d'investissements**. En 10 ans, il a investi 267 millions €²⁵, principalement pour rénover et entre-

tenir ses infrastructures et pour acquérir du matériel technologique de pointe.

Nous estimons que 49 % des achats (soit 43 millions €) et que 35 % des investissements (soit près de 9 millions €) ont été réalisés auprès de fournisseurs ayant leurs sièges sociaux en Région bruxelloise.

LES DÉPENSES EN FORMATIONS PROFESSIONNELLES

En 2016, le CHU Brugmann a dépensé près de 7 millions € en formations pour l'ensemble de son personnel, soit près de 150.000 heures de formation dispensées à 2.860 membres du personnel salarié et près de 199.000 heures de formation au bénéfice des 105 médecins candidats spécialistes en formation (PG).

Nous évaluons la part incombant à la Région bruxelloise à près de 4,6 millions €²⁶.

LES DÉPENSES DES ENTREPRISES/ASBL IMPLANTÉES SUR LES SITES DU CHU BRUGMANN

Il s'agit principalement des Cuisines Bruxelloises, de deux cafétérias, d'un commerce de détail, de la Haute Ecole Francisco Ferrer, du laboratoire de psychologie médicale, de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) et de l'antenne du CPAS de la Ville de Bruxelles (jardiniers-lingerie-menuiserie). Ces ASBL/sociétés représentent un volume d'emplois de **196 personnes** (161 ETP), correspondant à près de 9 millions € de masse salariale. Nous évaluons **l'impact économique pour la Région bruxelloise à 5 millions €²⁷.**

²³ Taux de 57 % du personnel salarié domicilié en Région bruxelloise appliqué à l'ensemble du personnel (salariés, intérimaires, détachements et indépendants).

²⁴ 57% x 186 millions € (coût total des frais de personnel du CHU Brugmann).

²⁵ Valeurs d'acquisition.

²⁶ 7 millions € x 73% (taux des achats de prestations de services pour le CHU Brugmann enregistrés auprès de fournisseurs ayant leurs sièges sociaux en Région bruxelloise).

²⁷ Application du taux de salariés du CHU Brugmann (57%) domiciliés en Région bruxelloise à la masse salariale estimée des ASBL/entreprises implantées sur les sites hospitaliers du CHU Brugmann.



LA NOUVELLE POLYCLINIQUE MADELEINE LEJOUR SUR LE SITE HORTA

La nouvelle polyclinique a ouvert ses portes sur le site Horta à Laeken, en septembre 2017. Elle présente un espace unique, moderne et convivial de 10.000 m² regroupant l'ensemble des activités ambulatoires, à proximité des plateaux médico-techniques et des transports en commun. Avec son parking sous-terrain et ses 120 box de consultations, elle accueille pas moins de 29 disciplines et offre de nouvelles infrastructures à la pointe pour y assurer les 130.000 consultations prévues par an.

L'IMPACT DIRECT DU CHU BRUGMANN EN TERMES
DE FLUX MONÉTAIRES ET D'EMPLOIS EN RÉGION
BRUXELLOISE : SYNTHÈSE

Impact direct en termes de flux monétaires	Toutes régions confondues	Région bruxelloise
CHU Brugmann	298.380.070	157.454.308
<i>Frais de personnel</i>	<i>186.010.503</i>	<i>105.931.649</i>
<i>Achats et investissements</i>	<i>112.369.567</i>	<i>51.522.658</i>
ASBL/sociétés implantées sur les sites (masse salariale estimée)	8.962.700	5.104.193
Total	307.342.770€	162.558.501€

Impact direct en termes d'emplois	Toutes régions confondues		Région bruxelloise	
	NB	ETP	NB	ETP
CHU Brugmann	3.212	2.257	1.829,3	1.285
<i>Salariés</i>	<i>2.583</i>	<i>2.122</i>		
<i>Indépendants</i>	<i>485</i>	<i>Non applicable</i>		
<i>Intérimaires/détachements</i>	<i>144</i>	<i>135</i>		
ASBL/Sociétés sur sites	196	161	111,5	92
Total	3.408 personnes	2.418 ETP	1.941 personnes	1.377 ETP

L'impact induit du CHU Brugmann dans la Région bruxelloise (effet multiplicateur)

Le coefficient multiplicateur intrarégional des flux monétaires pour la Région bruxelloise spécifique au secteur hospitalier est de **0,71** ce qui signifie que 1 million d'euros de **revenus** générés par le secteur hospitalier produira au fil du temps 710.000 euros injectés dans l'économie bruxelloise.

L'impact économique induit en termes de flux monétaires générés dans la Région bruxelloise par l'activité du CHU Brugmann est donc de :

$0,71 \times 310.442.777 \text{ € (revenus du CHU Brugmann)} =$
220.414.372 € de retombées indirectes pour la Région bruxelloise

1 ETP au CHU Brugmann génère indirectement en Région bruxelloise, **0,33 ETP**, dans la chaîne de ses fournisseurs.

L'impact induit en termes d'emplois générés indirectement par le CHU Brugmann dans la Région bruxelloise est donc de :

0,33 x 2.418 ETP (2.257 ETP du CHU Brugmann + 161 ETP employés par les ASBL/entreprises sur sites, toutes régions confondues)
= 798 ETP d'emplois indirects générés pour la Région bruxelloise



798 ETP
d'emplois indirects
générés pour la Région
bruxelloise

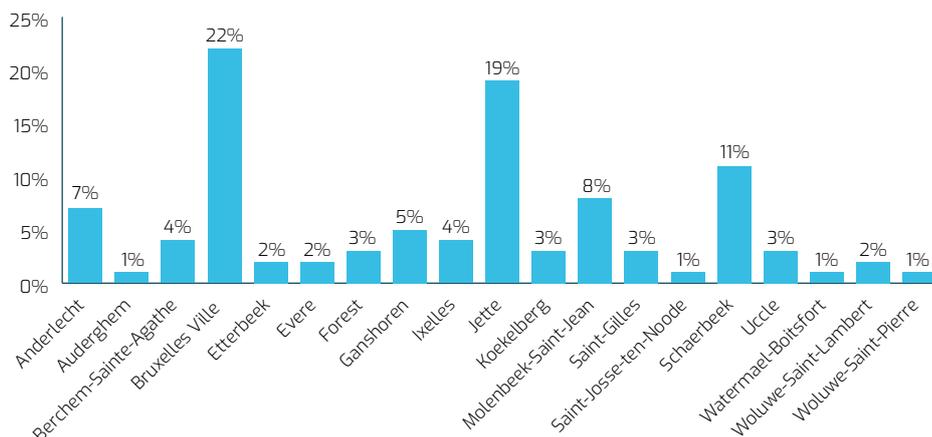
L'impact sociétal du CHU Brugmann

L'impact en termes d'emplois

Le CHU Brugmann, ce sont **3.212 membres du personnel** répartis entre 2.583 salariés (2.122 ETP), 61 intérimaires (63 ETP), 83 personnes mises à disposition de l'hôpital (détachements – 72 ETP) et 485 indépendants. Le CHU Brugmann est l'employeur le plus important au sein du CHU Bruxelles.

Près de **57 % des membres du personnel du CHU Brugmann (1.831 personnes) sont domiciliés en Région bruxelloise**, principalement à la Ville de Bruxelles, dans la commune de Jette et dans celle de Schaerbeek.

Répartition par commune des membres du personnel du CHU Brugmann domiciliés en Région bruxelloise (57 % des membres du personnel)



L'impact en termes de missions d'intérêt économique général

Le CHU Brugmann en tant qu'hôpital public assume des missions d'intérêt économique général (SIEG) (cf supra). Sa contribution est estimée à **11 millions €** en 2016.

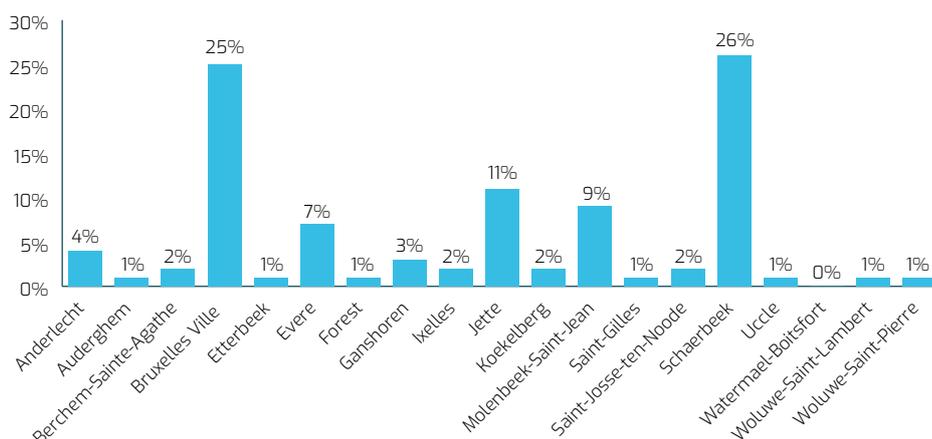
80%
des patients sont domiciliés en Région bruxelloise.

L'effet d'attractivité du CHU Brugmann pour les patients

En 2016, **158.586 patients** différents ont été pris en charge au CHU Brugmann. Celui-ci a un ancrage local fort ainsi qu'un rayonnement large pour une série de centres de référence.

Près de 80 % de ses patients (127.272 patients) sont domiciliés en Région bruxelloise.

Répartition par commune des patients du CHU Brugmann domiciliés en Région bruxelloise (127.272 patients)



L'impact global du CHU Brugmann en Région bruxelloise : synthèse

PRÈS DE 383 MILLIONS € INJECTÉS DANS L'ÉCONOMIE BRUXELLOISE EN 2016 !

Impact direct en termes de flux monétaires	Toutes régions confondues		Région bruxelloise	
CHU Brugmann	298.380.070		157.454.308	
<i>Frais de personnel</i>	186.010.503		105.931.649	
<i>Achats et investissements</i>	112.369.567		51.522.658	
ASBL/sociétés implantées sur ses sites (masse salariale estimée)	8.962.700		5.104.193	
Total (A)	307.342.770 €		162.558.501 €	
Impact induit en Région bruxelloise (B)			220.414.372 €	
Revenus du CHU Brugmann, toutes régions confondues			310.442.777	
<i>Coefficient multiplicateur intrarégional bruxellois revenus</i>			0.71	
Impact global sur les flux monétaires en Région bruxelloise (A+B)			382.972.873 €	

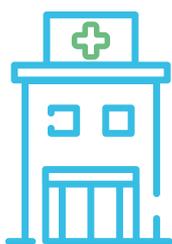
PRÈS DE 3.100 EMPLOIS GÉNÉRÉS EN RÉGION BRUXELLOISE !

Impact direct en termes d'emplois	Toutes régions confondues		Région bruxelloise	
	NB	ETP	NB	ETP
CHU Brugmann	3.212	2.257	1.829,3	1.285
<i>Salariés</i>	2.583	2.122		
<i>Indépendants</i>	485	Non applicable		
<i>Intérimaires/détachements</i>	144	135		
ASBL/Sociétés sur sites	196	161	111,5	92
Total (A)	3.408 personnes	2.418 ETP	1.941 personnes	1.377 ETP
Emplois induits en Région bruxelloise (B)			1.124 personnes	798 ETP
Emplois directs du CHU Brugmann, toutes régions confondues			3.408	2.418
<i>Coefficient multiplicateur intrarégional bruxellois emplois</i>			0.33	
Impact global sur les emplois en Région bruxelloise (A+B)			3.065 personnes	2.175 ETP



L'Hôpital Universitaire des Enfants Reine Fabiola

Présentation et données clés



HÔPITAL

- Hôpital public universitaire dédié à la médecine des enfants
- 1 site
- 27.000 m² construits sur le site Horta (18 ha)



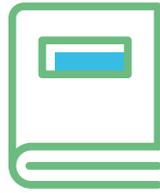
DONNÉES ÉCONOMIQUES

- 93.544.840 € de revenus
- 51.371.196 € de frais de personnel (55% des charges)
- 55.388.109 € d'investissements cumulés entre 2007-2016



RESSOURCES HUMAINES

- 863 personnes salariées
- 673 ETP salariés
- 121 indépendants, 71 intérimaires et détachements
- 54% du personnel salarié domiciliés en Région bruxelloise
- 84% de femmes salariées



SOINS

- 183 lits agréés
- 7.301 admissions
- 64.135 patients dont 74% résidant en Région bruxelloise
- 40.796 passages aux urgences
- 3.851 interventions chirurgicales

ENSEIGNEMENT

- 724 futurs professionnels en formation
- 8 maitres de stage pour les médecins en formation
- Près de 90.000 heures de formation du personnel à charge de l'employeur



RECHERCHE

- 86 publications scientifiques
- 63 études cliniques en cours

Inauguré en 1986, l'Hôpital Universitaire des Enfants Reine Fabiola (HUDERF) est **l'unique hôpital universitaire belge entièrement réservé à la médecine des enfants** : tout y est conçu pour eux et leurs parents. De la naissance à l'adolescence, les enfants y reçoivent les soins les plus complets dans le respect de la charte des droits de l'enfant hospitalisé.

L'HUDERF regroupe les spécialistes dans les différents domaines de la médecine de l'enfant. Il est le lieu principal de l'activité académique de la médecine de l'enfant de l'ULB.

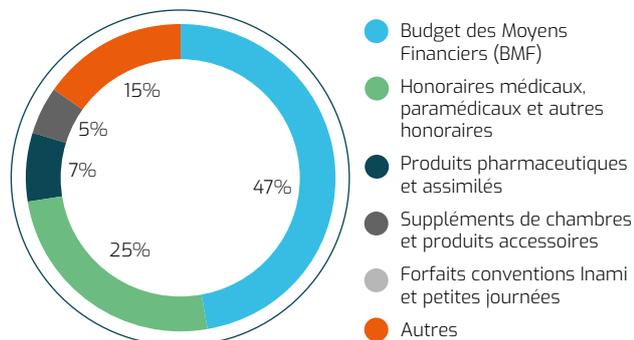
Il est un lieu de stages et de travaux de recherche dans les disciplines médicales et paramédicales de l'enfant. De nom-

breuses collaborations médicales et scientifiques s'opèrent avec d'autres hôpitaux et universités belges et étrangers.

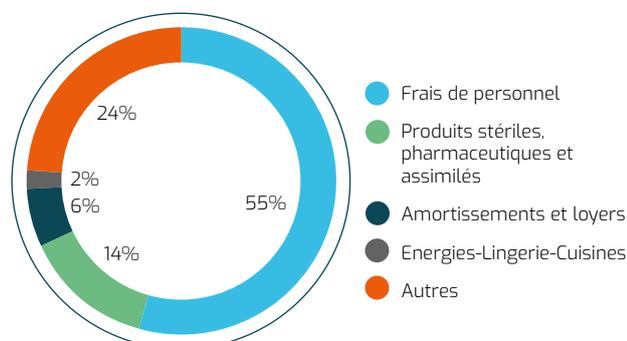
L'HUDERF est situé à Laeken, sur le site Horta, à proximité directe du CHU Brugmann avec lequel il forme un **pôle mère-enfant unique** tant sur les plans organisationnel qu'architectural. En effet, la maternité de Brugmann est directement reliée à l'HUDERF par une passerelle, véritable «cordon ombilical», créée pour viser l'efficacité et le maintien de la relation mère-enfant, primordiale dans les premiers jours de vie.



Structure des revenus de l'HUDERF
(93.544.840 €)



Structure des dépenses de l'HUDERF
(93.544.840 €)



VACCINATION : PRÉVENTION ET RECHERCHE DE POINTE À L'HUDERF

La recrudescence de maladies extrêmement contagieuses pose un vrai problème de santé publique. L'Hôpital Universitaire des Enfants Reine Fabiola propose aux parents des informations fiables et nuancées pour répondre à leurs inquiétudes et questionnements sur le sujet. Sur le plan de la recherche, l'expertise des équipes de l'HUDERF s'illustre également : un vaccin contre le streptocoque sera disponible d'ici quelques années.

[Plus d'informations ici](#)

L'impact économique de l'HUDERF

L'impact économique direct de l'HUDERF

LES DÉPENSES DE L'HUDERF

L'EMPLOI ET LA MASSE SALARIALE

L'HUDERF emploie **1.055 personnes**, ce qui correspond à 863 salariés (673 ETP), à 71 personnes intérimaires ou mises temporairement à disposition de l'hôpital (11 ETP) et à 121 professionnels de la santé indépendants.

Le montant total des frais de personnel s'élève à près de **51,3 millions €**, soit près de 55 % du montant total des charges de l'HUDERF (93,5 millions €).

Près de 54% des membres du personnel de l'HUDERF (570 personnes²⁸) sont domiciliés en Région bruxelloise, générant près de 27,7 millions €²⁹ de retombées économiques pour la région, via l'impôt sur les personnes physiques, l'épargne et la consommation des ménages.

LES ACHATS ET INVESTISSEMENTS

En 2016, l'HUDERF a effectué plus de **27 millions € d'achats courants et près de 5 millions € d'investissements**. En 10 ans, il a investi 55 millions €³⁰, principalement pour rénover et entretenir ses infrastructures et pour acquérir du matériel technologique de pointe.

Nous estimons que 49 % des achats (soit 13 millions €) et que 45% des investissements (soit 2 millions €) ont été réalisés auprès de fournisseurs ayant leurs sièges sociaux en Région bruxelloise.

LES DÉPENSES EN FORMATIONS PROFESSIONNELLES

En 2016, l'HUDERF a dépensé près de **1,7 million €** en formations pour l'ensemble de son personnel, soit près de **7.000 heures de formation dispensées à 825 membres du personnel salarié et près de 83.000 heures de formation au bénéfice des 46 médecins candidats spécialistes en formation (PG).**

Nous évaluons la part incombant à la Région bruxelloise à près de 913.000 €.

LES DÉPENSES DES ENTREPRISES/ASBL IMPLANTÉES SUR LE SITE DE L'HUDERF

Il s'agit principalement de la cafétéria, de la Haute Ecole Francisco Ferrer et de l'antenne de l'école Robert Dubois. Ces ASBL/sociétés représentent un volume d'emplois de **58 personnes** (50 ETP), correspondant, d'après nos estimations, à près de 3,3 millions € de masse salariale. Nous évaluons **l'impact économique pour la Région bruxelloise à 1,8 million €³¹.**

²⁸ Taux de 54 % du personnel salarié domicilié en Région bruxelloise appliqué à l'ensemble du personnel (salariés, intérimaires, détachements et indépendants).

²⁹ 54% x 51 millions € (coût total des frais de personnel de l'HUDERF).

³⁰ Valeurs d'acquisition.

³¹ Application du taux de salariés de l'HUDERF (54 %) domiciliés en Région bruxelloise à la masse salariale estimée des employés des ASBL/entreprises implantées sur son site.

L'IMPACT DIRECT DE L'HUDERF EN TERMES DE FLUX MONÉTAIRES ET D'EMPLOIS EN RÉGION BRUXELLOISE : SYNTHÈSE

Impact direct en termes de flux monétaires	Toutes régions confondues	Région bruxelloise
HUDERF	83.362.776	43.150.100
<i>Frais de personnel</i>	51.371.196	27.739.256
<i>Achats et investissements</i>	31.991.580	15.410.845
ASBL/sociétés implantées sur son site (masse salariale estimée)	3.327.000	1.796.503
Total	86.689.776 €	44.946.603 €

Impact direct en termes d'emplois	Toutes régions confondues		Région bruxelloise	
	NB	ETP	NB	ETP
HUDERF	1.055	684	570	369
<i>Salariés</i>	863	673		
<i>Indépendants</i>	121	Non applicables		
<i>Intérimaires/détachements</i>	71	11		
ASBL/Sociétés sur site	58	50	31	27
Total	1.113 personnes	734 ETP	601 personnes	396 ETP



L'impact induit de l'HUDERF dans la Région bruxelloise (effet multiplicateur)

Le coefficient multiplicateur **intrarégional** des flux monétaires pour la Région bruxelloise spécifique au secteur hospitalier est de **0,71** ce qui signifie que 1 million d'euros de **revenus** générés par le secteur hospitalier produira au fil du temps 710.000 euros injectés dans l'économie bruxelloise.

L'impact économique induit en termes de flux monétaires générés dans la Région bruxelloise par l'activité de l'HUDERF est donc de :

$0,71 \times 93.544.840 \text{ € (revenus de l'HUDERF)} =$
66.416.836 € de retombées indirectes pour la Région bruxelloise

1 ETP à l'HUDERF génère indirectement en Région bruxelloise, **0,33 ETP**, dans la chaîne de ses fournisseurs.

L'impact induit en termes d'emplois générés indirectement par l'HUDERF dans la Région bruxelloise est donc de :

0,33 x 734 ETP (684 ETP de l'HUDERF + 50 ETP employés par les ASBL/
entreprises sur son site, toutes régions confondues)
= 242 ETP d'emplois indirects générés pour la Région bruxelloise



242 ETP

d'emplois indirects générés
pour la Région bruxelloise

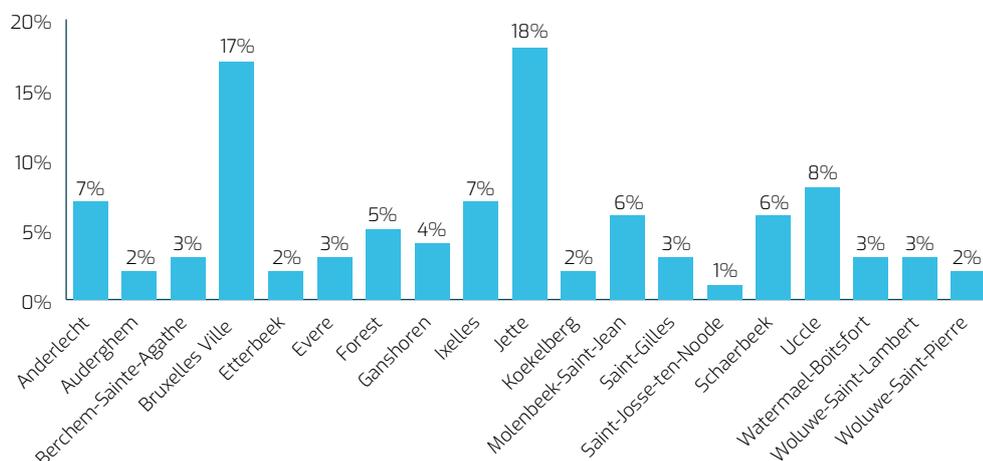
L'impact sociétal de l'HUDERF

L'impact en termes d'emplois

L'HUDERF, ce sont 1.055 membres du personnel répartis entre 863 salariés (673 ETP), 71 intérimaires ou personnes mises à disposition de l'hôpital (11 ETP) et 121 indépendants.

Près de 54 % des membres du personnel de l'HUDERF (570 personnes) sont domiciliés en Région bruxelloise, principalement à la Ville de Bruxelles, dans la Commune de Jette et dans celle d'Uccle.

Répartition par commune des membres du personnel de l'HUDERF domiciliés en Région bruxelloise (54 % des membres du personnel)



L'impact en termes de missions d'intérêt économique général

L'HUDERF en tant qu'hôpital public assume des missions d'intérêt économique général (SIEG) (cf supra). Sa contribution est estimée à **2,6 millions €** en 2016.

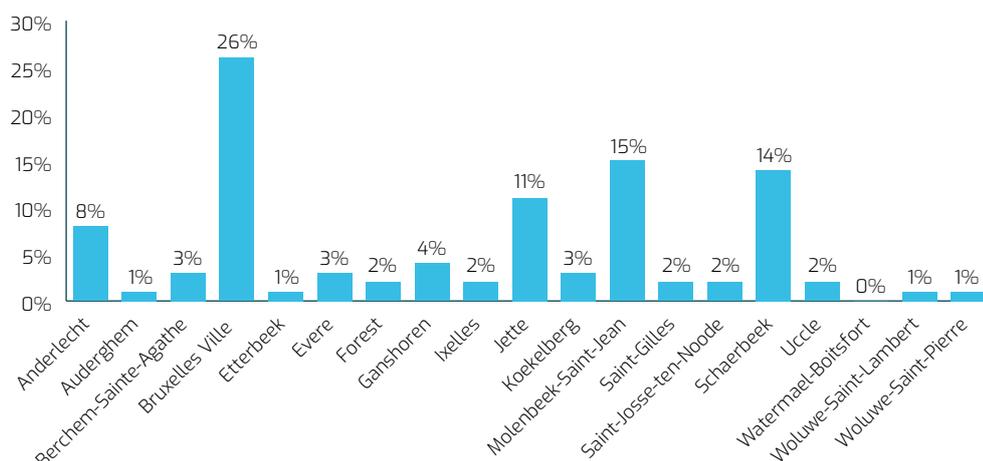
74%

des patients sont domiciliés en Région bruxelloise.

L'effet d'attractivité de l'HUDERF pour les patients

En 2016, 64.135 patients différents ont été pris en charge à l'HUDERF. Celui-ci cumule un ancrage local et un rayonnement national et international. **Près de 74 % de ses patients (47.167 patients) sont domiciliés en Région bruxelloise.**

Répartition par commune des patients de l'HUDERF domiciliés en Région bruxelloise (47.167 patients)



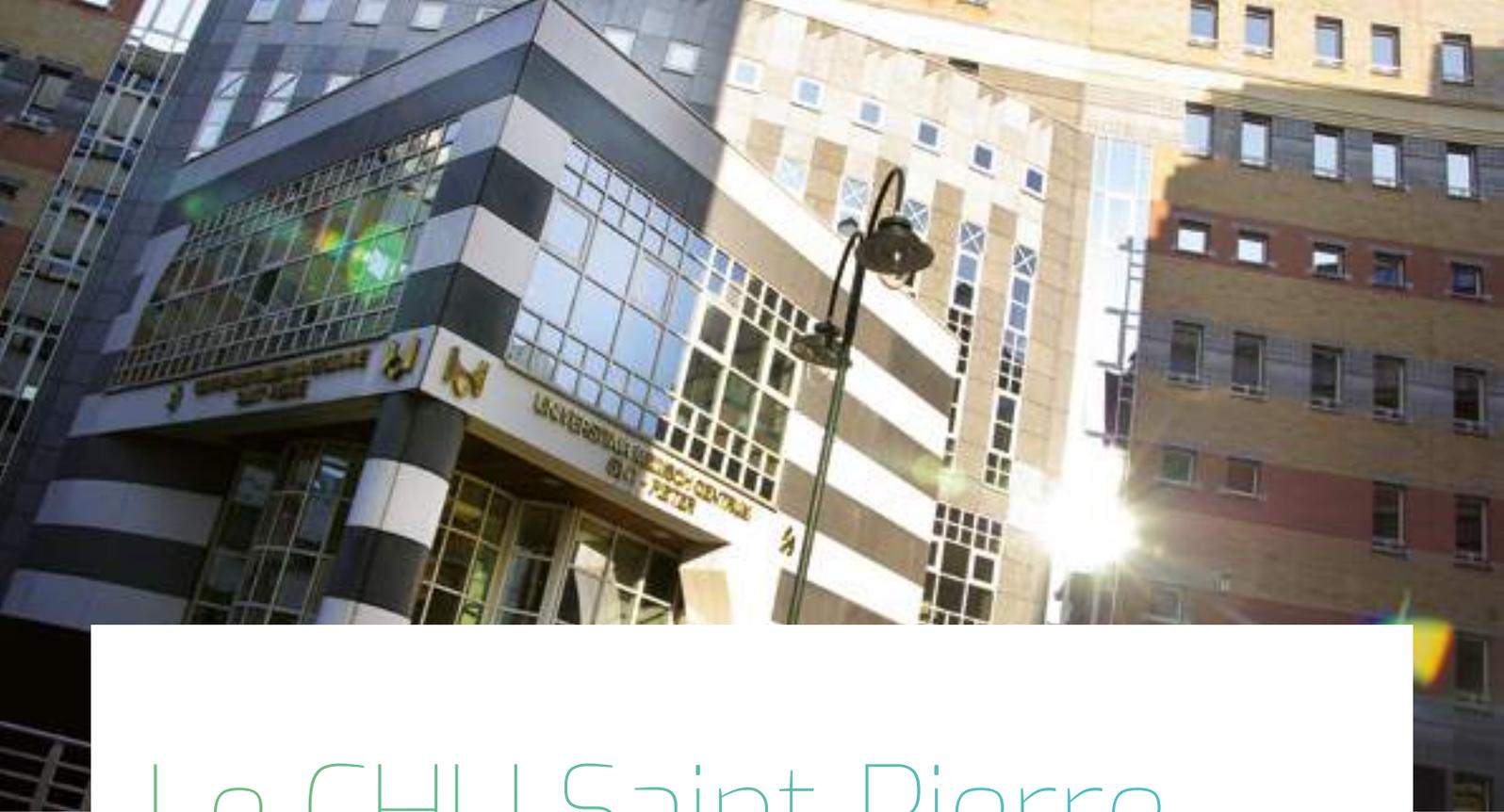
L'impact global de l'HUDERF en Région bruxelloise : synthèse

PLUS DE 111 MILLIONS € INJECTÉS DANS L'ÉCONOMIE BRUXELLOISE EN 2016 !

Impact direct en termes de flux monétaires	Toutes régions confondues	Région bruxelloise
HUDERF	83.362.776	43.150.100
<i>Frais de personnel</i>	<i>51.371.196</i>	<i>27.739.256</i>
<i>Achats et investissements</i>	<i>31.991.580</i>	<i>15.410.845</i>
ASBL/sociétés implantées sur son site (masse salariale estimée)	3.227.000	1.796.503
Total (A)	86.689.776 €	44.946.603,3 €
Impact induit en Région bruxelloise (B)		66.416.836,3 €
Revenus de l'HUDERF, toutes régions confondues		93.544.840
<i>Coefficient multiplicateur intrarégional bruxellois revenus</i>		<i>0.71</i>
Impact global sur les flux monétaires en Région bruxelloise (A+B)		111.363.440 €

PRÈS DE 1.000 EMPLOIS GÉNÉRÉS EN RÉGION BRUXELLOISE !

Impact direct en termes d'emplois	Toutes régions confondues		Région bruxelloise	
	NB	ETP	NB	ETP
HUDERF	1.055	684	570	369
<i>Salariés</i>	<i>863</i>	<i>673</i>		
<i>Indépendants</i>	<i>121</i>	<i>Non applicable</i>		
<i>Intérimaires/détachements</i>	<i>71</i>	<i>11</i>		
ASBL/Sociétés sur site	58	50	31	27
Total (A)	1.113 personnes	734 ETP	601,1 personnes	396,3 ETP
Emplois induits en Région bruxelloise (B)			367,4 personnes	242,2 ETP
Emplois directs de l'HUDERF, toutes régions confondues			1.113	734
<i>Coefficient multiplicateur intrarégional bruxellois emplois</i>				<i>0.33</i>
Impact global sur les emplois en Région bruxelloise (A+B)			969 personnes	639 ETP



Le CHU Saint-Pierre

Présentation et données clés



HÔPITAL

- Hôpital public général universitaire
- 2 sites
- 148.971 m² construits répartis sur 30.295 m²



DONNÉES ÉCONOMIQUES

- 271.641.568 € de revenus
- 167.273.557 € de frais de personnel (62% des charges)
- 231.531.085 € d'investissements cumulés entre 2007-2016



RESSOURCES HUMAINES

- 2.519 personnes salariées
- 2.074 ETP salariés
- 574 indépendants, 20 intérimaires et 13 détachements
- 53% du personnel salarié domiciliés en Région bruxelloise
- 74% de femmes salariées



SOINS

- 585 lits agréés
- 21.264 admissions
- 217.109 patients dont 78% résidant en Région bruxelloise
- 81.628 passages aux urgences
- 15.253 interventions chirurgicales
- 3.223 accouchements



ENSEIGNEMENT

- 1.830 futurs professionnels en formation
- 28 maitres de stage pour les médecins en formation
- Plus de 253.000 heures de formation du personnel à charge de l'employeur



RECHERCHE

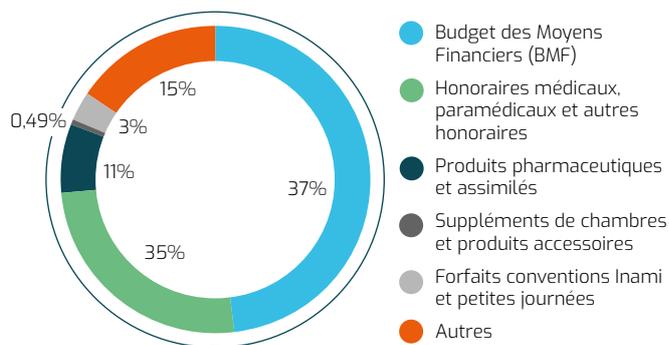
- 187 publications scientifiques
- 111 études cliniques en cours

Le CHU Saint-Pierre est un **hôpital général public et universitaire situé au cœur de Bruxelles**. Il dispose de **2 sites** : le site de la Porte de Hal dans le quartier des Marolles et le site César De Paepe localisé à proximité de la Grand-Place de Bruxelles. Bâti en 1783 dans une ancienne léproserie, le site de la Porte de Hal a été profondément repensé à maintes reprises ; la dernière grande vague de rénovations s'achèvera en 2018.

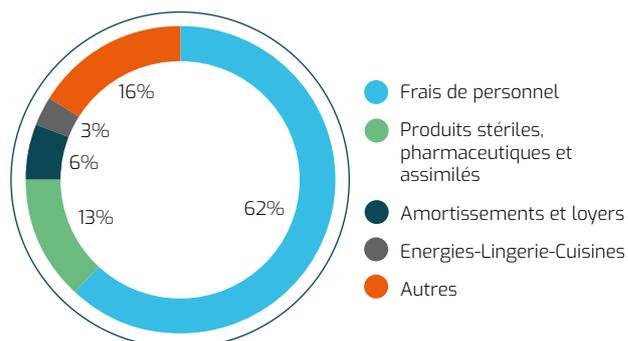
Le CHU Saint-Pierre est connu pour son accueil particulièrement accessible à tous les patients et pour son **service d'urgences très performant**. Le CHU Saint-Pierre a aussi une **renommée internationale en médecine infectieuse et, plus particulièrement, dans le domaine de la tuberculose et du VIH** pour lesquels il constitue par ailleurs un centre de référence national.

Le CHU Saint-Pierre dispose également d'une maternité importante (plus de 3.200 accouchements par an).

Structure des revenus du CHU Saint-Pierre (271.641.568 €)



Structure des dépenses du CHU Saint-Pierre (271.609.247 €)



L'impact économique du CHU Saint-Pierre

L'impact économique direct du CHU Saint-Pierre

LES DÉPENSES DU CHU SAINT-PIERRE

L'EMPLOI ET LA MASSE SALARIALE

Le CHU Saint-Pierre emploie **3.126 personnes** réparties entre 2.519 personnes salariées (2.074 ETP), 20 intérimaires (24 ETP), 13 détachements (14 ETP) et 574 professionnels de la santé indépendants.

Le montant total des frais de personnel s'élève à près de **167 millions €**, soit 62 % du montant total des charges du CHU Saint-Pierre (272 millions €).

Près de 53% des membres du personnel du CHU Saint-Pierre (1.657 personnes³²) sont domiciliés en Région bruxelloise,



UN ENSEIGNEMENT ATTRACTIF AUX URGENCES POUR LES MÉDECINS EN FORMATION

L'enseignement et la pratique de l'échographie d'urgence motivent les candidats en formation en médecine d'urgence à faire leur stage au CHU Saint-Pierre. L'institution occupe une place d'avant-garde dans ce domaine en Belgique.

La formation est donnée à l'ULB par une équipe coordonnée par les Docteurs Claessens et Alard. L'apprentissage dans le service permet au candidat de s'approprier cette technique et de l'utiliser dans sa prise en charge des patients atteints d'affections graves. L'approche médicale aux urgences est transformée par cette technologie en plein développement.

³² Taux de 53 % du personnel salarié domicilié en Région bruxelloise appliqué à l'ensemble du personnel (salariés, intérimaires, détachements et indépendants).

ce qui génère près de 88 millions €³³ de retombées économiques pour la région, via l'impôt sur les personnes physiques, l'épargne et la consommation des ménages.

LES ACHATS ET INVESTISSEMENTS

En 2016, le CHU Saint-Pierre a effectué près de **78 millions € d'achats courants et plus de 24 millions € d'investissements**. En 10 ans, il a investi près de 231,5 millions €³⁴, principalement pour rénover et entretenir ses infrastructures et pour acquérir du matériel technologique de pointe

Nous estimons que 49 % des achats (soit 38 millions €) et que 51 % des investissements (soit 12,4 millions €) ont été réalisés auprès de fournisseurs ayant leurs sièges sociaux en Région bruxelloise.

LES DÉPENSES EN FORMATIONS PROFESSIONNELLES

En 2016, le CHU Saint-Pierre a dépensé **plus de 5 millions €** en formations pour l'ensemble de son personnel, soit **près de 20.000 heures de formation dispensées à 1.356 membres du personnel salarié et près de 233.000 heures de formation au bénéfice des 127 médecins candidats spécialistes en formation (PG).**

Nous évaluons la part incombant à la Région bruxelloise à près de 3 millions €.

LES DÉPENSES DES ENTREPRISES/ASBL IMPLANTÉES SUR LES SITES DU CHU SAINT-PIERRE

Il s'agit principalement de l'ONE, de la Croix-Rouge de Belgique, d'une cafétéria et de diverses ASBL comme, par exemples, le FARES (Fonds des Affections Respiratoires) ou le CRMI (Centre de Recherche en Maladies Infectieuses). Ces ASBL/sociétés représentent un volume d'emplois de **47 personnes** (37 ETP), correspondant, d'après nos estimations, à près de 2,6 millions € de masse salariale. Nous évaluons **l'impact économique pour la Région bruxelloise à 1,4 million €³⁵.**

³³ 53% x 167 millions € (coût total des frais de personnel du CHU Saint-Pierre).

³⁴ Valeurs d'acquisition.

³⁵ Application du taux de salariés du CHU Saint-Pierre (53%) domiciliés en Région bruxelloise à la masse salariale estimée des employés des ASBL/entreprises implantées sur les sites hospitaliers du CHU Saint-Pierre.

L'IMPACT DIRECT DU CHU SAINT-PIERRE EN TERMES DE FLUX MONÉTAIRES ET D'EMPLOIS EN RÉGION BRUXELLOISE : SYNTHÈSE

Impact direct en termes de flux monétaires	Toutes régions confondues	Région bruxelloise
CHU Saint-Pierre	269.356.005	138.820.889
<i>Frais de personnel</i>	167.273.557	88.451.122
<i>Achats et investissements</i>	102.082.449	50.369.767
ASBL/sociétés implantées sur les sites (masse salariale estimée)	2.591.500	1.370.337
Total	271.947.505 €	140.191.226 €

Impact direct en termes d'emplois	Toutes régions confondues		Région bruxelloise	
	NB	ETP	NB	ETP
CHU Saint-Pierre	3.126	2.112	1.653	1.084
<i>Salariés</i>	2.519	2.074		
<i>Indépendants</i>	574	Non applicable		
<i>Intérimaires/détachements</i>	33	38		
ASBL/Sociétés sur sites	47	37	25	20
Total	3.173 personnes	2.149 ETP	1.678 personnes	1.104 ETP



L'impact induit du CHU Saint-Pierre dans la Région bruxelloise (effet multiplicateur)

Le coefficient multiplicateur **intrarégional** des flux monétaires pour la Région bruxelloise spécifique au secteur hospitalier est de **0,71** ce qui signifie que 1 million d'euros de **revenus** générés par le secteur hospitalier produira au fil du temps 710.000 euros injectés dans l'économie bruxelloise.

L'impact économique induit en termes de flux monétaires générés dans la Région bruxelloise par l'activité du CHU Saint-Pierre est donc de :

$0,71 \times 271.641.568 \text{ € (revenus du CHU Saint-Pierre)} =$
192.865.513 € de retombées indirectes pour la Région bruxelloise

1 ETP au CHU Saint-Pierre génère indirectement en Région bruxelloise, **0,33 ETP**, dans la chaîne de ses fournisseurs.

L'impact induit en termes d'emplois générés indirectement par le CHU Saint-Pierre dans la Région bruxelloise est donc de :

0,33 x 2.149 ETP (2.112 ETP du CHU Saint-Pierre + 37 ETP employés par les ASBL/entreprises sur ses sites, toutes régions confondues)
= 709 ETP d'emplois indirects générés pour la Région bruxelloise

L'impact sociétal du CHU Saint-Pierre

L'impact en termes d'emplois

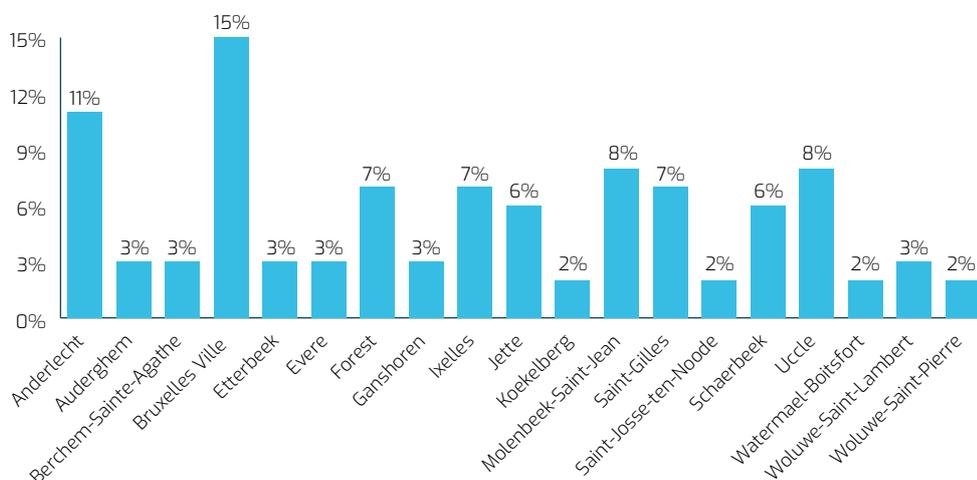
Le CHU Saint-Pierre, ce sont **3.126 membres du personnel** répartis entre 2.519 salariés (2.074 ETP), 33 intérimaires ou détachements (38 ETP) et 574 professionnels de la santé indépendants.

Près de 53 % des membres du personnel du CHU Saint-Pierre (1.657 personnes) sont domiciliés en Région bruxelloise, principalement à la Ville de Bruxelles, dans les communes d'Anderlecht, d'Uccle et de Molenbeek-Saint-Jean.



709 ETP
d'emplois indirects générés
pour la Région bruxelloise

Répartition par commune des membres du personnel du CHU Saint-Pierre domiciliés en Région bruxelloise (53 % des membres du personnel)



L'effet d'attractivité du CHU Saint-Pierre pour les patients

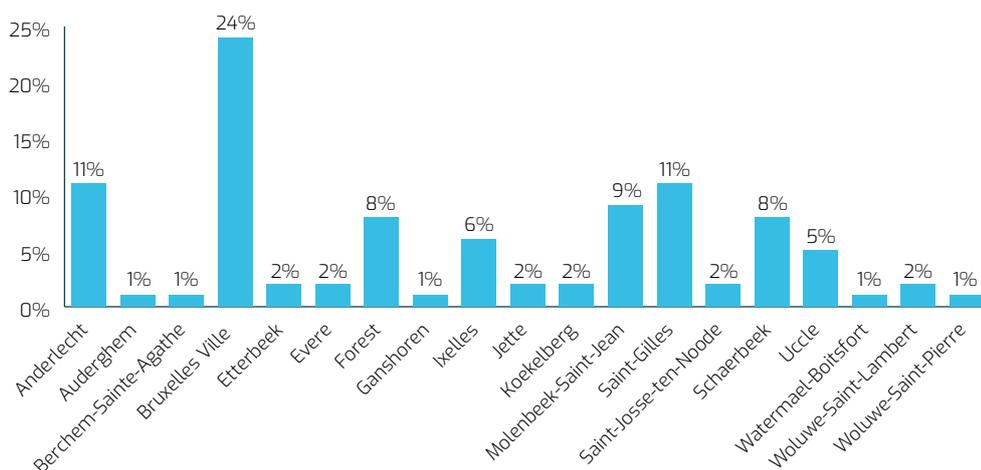
En 2016, **217.109 patients** différents ont été pris en charge au CHU Saint-Pierre.

Celui-ci a un ancrage local fort ainsi qu'un rayonnement large pour une série de centres de référence. **Près de 78% de ses patients (169.785 patients) sont domiciliés en Région bruxelloise.**

78%

des patients sont domiciliés en Région bruxelloise.

Répartition par commune des patients du CHU Saint-Pierre domiciliés en Région bruxelloise (169.785 patients)



L'impact en termes de missions d'intérêt économique général

Le CHU Saint-Pierre en tant qu'hôpital public assume des missions d'intérêt économique général (SIEG) (cf supra). Sa contribution est estimée à **14 millions €** en 2016.

L'impact global du CHU Saint-Pierre en Région bruxelloise : synthèse

PLUS DE 333 MILLIONS € INJECTÉS DANS L'ÉCONOMIE BRUXELLOISE EN 2016 !

Impact direct en termes de flux monétaires	Toutes régions confondues		Région bruxelloise	
CHU Saint-Pierre	269.356.005		138.820.889	
<i>Frais de personnel</i>	167.273.556,6		88.451.122	
<i>Achats et investissements</i>	102.082.448,9		50.369.767	
ASBL/sociétés implantées sur ses sites (masse salariale estimée)	2.591.500		1.370.337	
Total (A)	271.947.505 €		140.191.226 €	
Impact induit en Région bruxelloise (B)			192.865.513 €	
Revenus du CHU Saint-Pierre, toutes régions confondues			271.641.568	
<i>Coefficient multiplicateur intrarégional bruxellois revenus</i>			0.71	
Impact global sur les flux monétaires en Région bruxelloise (A+B)			333.056.739 €	

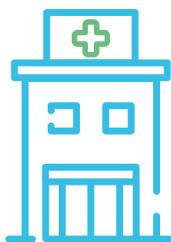
PLUS DE 2.700 EMPLOIS GÉNÉRÉS EN RÉGION BRUXELLOISE !

Impact direct en termes d'emplois	Toutes régions confondues		Région bruxelloise	
	NB	ETP	NB	ETP
CHU Saint-Pierre	3.126	2.112	1.653	1.084
<i>Salariés</i>	2.519	2.074		
<i>Indépendants</i>	574	<i>Non applicable</i>		
<i>Intérimaires/détachements</i>	33	38		
ASBL/Sociétés sur sites	47	37	25	20
Total (A)	3.173 personnes	2.149 ETP	1.678 personnes	1.104 ETP
Emplois induits en Région bruxelloise (B)			1.047 personnes	709 ETP
Emplois directs du CHU Saint-Pierre, toutes régions confondues			3.173	2.149
<i>Coefficient multiplicateur intrarégional bruxellois emplois</i>			0.33	
Impact global sur les emplois en Région bruxelloise (A+B)			2.725 personnes	1.813 ETP



L'Institut Jules Bordet

Présentation et données clés



HÔPITAL

- Hôpital public universitaire entièrement dédié à l'oncologie.
- **1** site
- **31.002 m²** construits répartis sur **30.440 m²**
- Reconstruction en cours d'un bâtiment de **80.000 m²** et de **255 millions €**



DONNÉES ÉCONOMIQUES

- **148.757.363 €** de revenus
- **79.442.173 €** de frais de personnel (**54%** des charges)
- **97.515.340 €** d'investissements cumulés entre 2007-2016



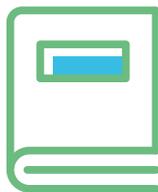
RESSOURCES HUMAINES

- **807** personnes salariées
- **675** ETP salariés
- **57** indépendants, **15** intérimaires et **257** détachements
- **54%** du personnel salarié domiciliés en Région bruxelloise
- **73%** de femmes salariées



SOINS

- 160 lits agréés
- 5.980 admissions
- 24.457 patients dont 53% résidant en Région bruxelloise
- 2.499 passages aux urgences
- 4.987 interventions chirurgicales



ENSEIGNEMENT

- 539 futurs professionnels en formation
- 13 maitres de stage pour les médecins en formation
- Plus de 83.000 heures de formation du personnel à charge de l'employeur



RECHERCHE

- 201 publications scientifiques
- 96 études cliniques en cours

Centre multidisciplinaire intégré, unique en Belgique et reconnu internationalement, l'Institut Jules Bordet est un **hôpital entièrement consacré aux patients atteints de maladies cancéreuses**. Depuis plus de 75 ans, ses équipes proposent aux patients des stratégies diagnostiques et thérapeutiques multidisciplinaires à la pointe du progrès pour prévenir, dépister et lutter activement contre tous les types de cancers. L'Institut Jules Bordet mène aussi **d'importantes activités de recherche en coopération avec d'autres centres du cancer et réseaux nationaux et internationaux** et dispense un enseignement universitaire spécialisé de haut niveau, dans le domaine de la cancérologie.

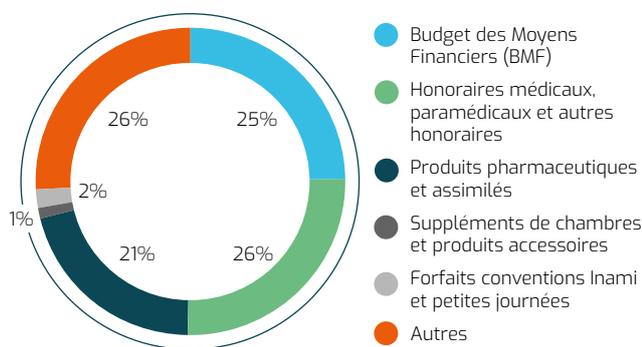
L'Institut Jules Bordet est un hôpital entièrement consacré aux patients atteints de maladies cancéreuses



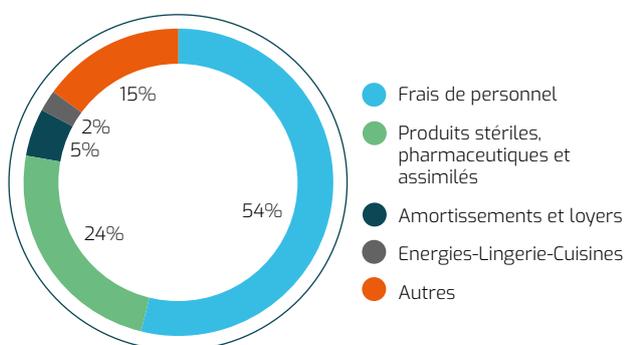
LA RECHERCHE CLINIQUE : UN PÔLE CLÉ POUR LES PROGRÈS DE LA MÉDECINE

Un principe fondamental à l'Institut Jules Bordet est l'étroite intégration de la recherche à la pratique médicale quotidienne, permettant ainsi aux patients de participer à des études cliniques sur de toutes nouvelles modalités diagnostiques et thérapeutiques et de bénéficier le plus rapidement possible des dernières découvertes faites dans les laboratoires de recherche. De nombreux programmes de recherche clinique sont menés en coopération avec d'autres centres du cancer et réseaux nationaux et internationaux. L'Institut participe par exemple à plusieurs études cliniques dans le domaine de l'immunothérapie et, plus particulièrement, l'analyse des performances de médicaments immunostimulants chez des patients atteints d'un cancer métastatique.

Structure des revenus de l'Institut Jules Bordet
(148.757.363 €)



Structure des dépenses de l'Institut Jules Bordet
(147.548.342 €)



54%
des membres du personnel
sont domiciliés en Région
bruxelloise

L'impact économique de l'Institut Jules Bordet

L'impact économique direct de l'Institut Jules Bordet

LES DÉPENSES DE L'INSTITUT JULES BORDET

L'EMPLOI ET LA MASSE SALARIALE

L'Institut Jules Bordet emploie **1.136 personnes** réparties entre 807 personnes salariées (675 ETP), 15 intérimaires (15 ETP), 257 détachements (239 ETP) et 57 professionnels de la santé indépendants.

Le montant total des frais de personnel s'élève à **79,4 millions €**, soit près de 54 % du montant total des charges l'Institut Jules Bordet (147,5 millions €).

Près de 54% des membres du personnel de l'Institut Jules Bordet (613 personnes³⁶) sont domiciliés en Région bruxelloise, générant près de 43 millions €³⁷ de retombées économiques pour la région, via l'impôt sur les personnes physiques, l'épargne et la consommation des ménages.

LES ACHATS ET INVESTISSEMENTS

En 2016, l'Institut Jules Bordet a effectué près de **57 millions € d'achats courants et près de 20 millions € d'investissements**. En 10 ans, il a investi près de 98 millions €³⁸, principalement pour rénover et entretenir ses infrastructures et pour acquérir du matériel technologique de pointe.

Nous estimons que 49 % des achats (soit 27,5 millions €) et que 14 % des investissements (soit 2,7 millions €) ont été réalisés auprès de fournisseurs ayant leurs sièges sociaux en Région bruxelloise.

LES DÉPENSES EN FORMATIONS PROFESSIONNELLES

En 2016, l'Institut Jules Bordet a dépensé **1,6 million €** en formations pour l'ensemble de son personnel, soit près de **6.800 heures de formation dispensées à 561 membres du personnel salarié et près de 76.500 heures de formation au bénéfice des 42 médecins candidats spécialistes en formation (PG)**. Nous évaluons la part incombant à la Région bruxelloise à plus de **920.000 €**.

LES DÉPENSES DES ENTREPRISES/ASBL IMPLANTÉES À L'INSTITUT JULES BORDET

Il s'agit principalement d'une cafétéria et de deux ASBL (Les Amis de l'Institut Bordet et le Breast International Group). Ces ASBL/sociétés représentent un volume d'emplois de **42 personnes** (36 ETP), correspondant, d'après nos estimations, à près de 3 millions € de masse salariale. Nous évaluons **l'impact économique pour la Région bruxelloise à 1,6 millions €³⁹**.

³⁶ Taux de 54 % du personnel salarié domicilié en Région bruxelloise appliqué à l'ensemble du personnel (salariés, intérimaires, détachements et indépendants).

³⁷ 54% x 79 millions € (coût total des frais de personnel de l'Institut Jules Bordet).

³⁸ Valeurs d'acquisition.

³⁹ Application du taux de salariés de l'Institut Jules Bordet (54%) domiciliés en Région bruxelloise à la masse salariale estimée des employés des ASBL/entreprises implantées sur son site.

L'IMPACT DIRECT DE L'INSTITUT JULES BORDET EN TERMES DE FLUX MONÉTAIRES ET D'EMPLOIS EN RÉGION BRUXELLOISE : SYNTHÈSE

Impact direct en termes de flux monétaires	Toutes régions confondues	Région bruxelloise
Institut Jules Bordet	155.565.889	73.404.357
<i>Frais de personnel</i>	79.442.173	43.117.313
<i>Achats et investissements</i>	76.123.716	30.287.044
ASBL/sociétés implantées sur son site (masse salariale estimée)	3.038.766	1.649.293
Total	158.604.655 €	75.053.650 €

Impact direct en termes d'emplois	Toutes régions confondues		Région bruxelloise	
	NB	ETP	NB	ETP
Institut Jules Bordet	1.136	928,5	616	504
<i>Salariés</i>	807	674,8		
<i>Indépendants</i>	57	Non applicable		
<i>Intérimaires/détachements</i>	272	253,7		
ASBL/Sociétés sur site	42	35,7	23	19
Total	1.178 personnes	964 ETP	639 personnes	523 ETP



L'impact induit de l'Institut Jules Bordet dans la Région bruxelloise (effet multiplicateur)

Le coefficient multiplicateur **intrarégional** des flux monétaires pour la Région bruxelloise spécifique au secteur hospitalier est de **0,71** ce qui signifie que 1 million d'euros de **revenus** générés par le secteur hospitalier produira au fil du temps 710.000 euros injectés dans l'économie bruxelloise.

L'impact économique induit en termes de flux monétaires générés dans la Région bruxelloise par l'activité de l'Institut Jules Bordet est donc de :

$0,71 \times 148.757.363 \text{ € (revenus de l'Institut Jules Bordet)}$
= 105.617.728 € de retombées indirectes pour la Région bruxelloise

1 ETP de l'Institut Jules Bordet génère indirectement en Région bruxelloise, **0,33 ETP**, dans la chaîne de ses fournisseurs.

L'impact induit en termes d'emplois générés indirectement par l'Institut Jules Bordet dans la Région bruxelloise est donc de :

0,33 x 964 ETP (928,5 ETP de l'Institut Jules Bordet + 35,7 ETP employés par les ASBL/entreprises sur son site, toutes régions confondues)
= 318 ETP d'emplois indirects générés pour la Région bruxelloise

L'impact sociétal de l'Institut Jules Bordet

L'impact en termes d'emplois

L'Institut Jules Bordet, ce sont **1.136 membres du personnel** répartis entre 807 personnes salariées (675 ETP), 15 intérimaires (15 ETP), 257 détachements (239 ETP) et 57 professionnels de la santé indépendants.

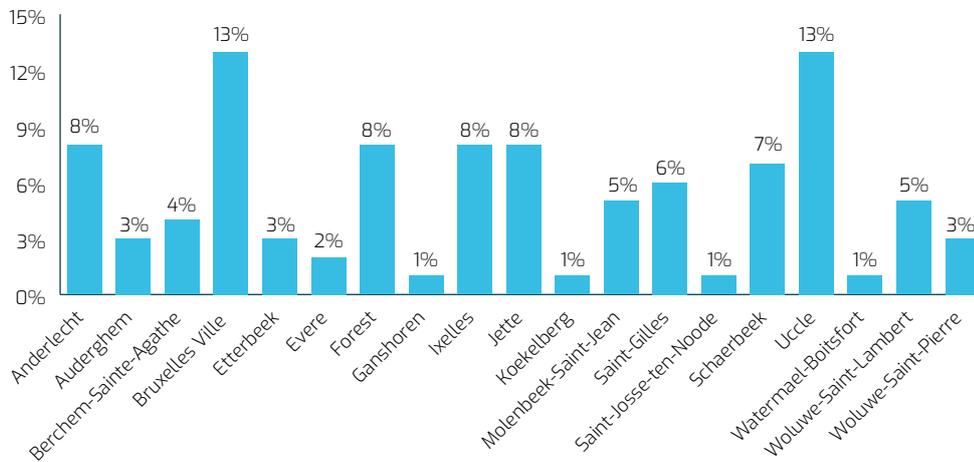
Près de 54 % des membres du personnel de l'Institut Jules Bordet (613 personnes) sont domiciliés en Région bruxelloise, principalement à la Ville de Bruxelles, mais aussi dans les communes d'Uccle et d'Ixelles.



318 ETP

d'emplois indirects générés pour la Région bruxelloise

Répartition par commune des membres du personnel de l'Institut Jules Bordet domiciliés en Région bruxelloise (54 % des membres du personnel)



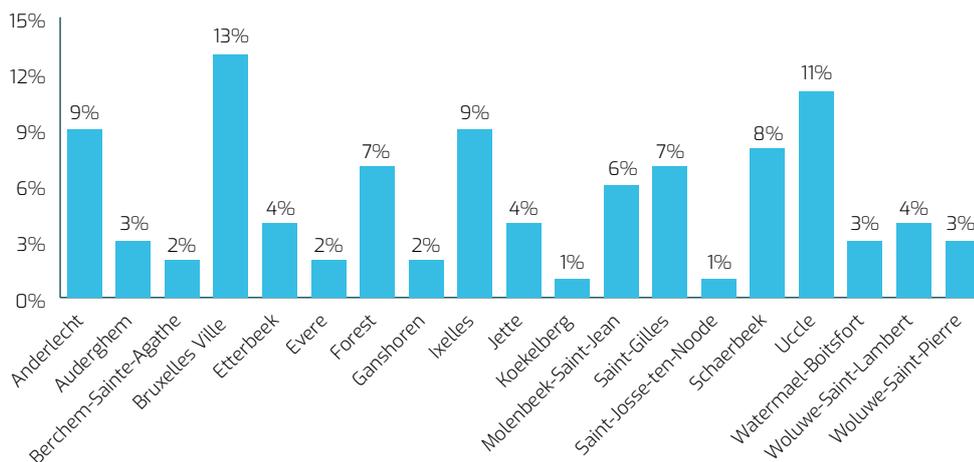
L'effet d'attractivité de l'Institut Jules Bordet pour les patients

En 2016, 24.457 patients différents ont été pris en charge à l'Institut Jules Bordet. Le bassin de recrutement des patients de l'Institut Jules Bordet dépasse largement la Région bruxelloise puisque près de **47 % de ses patients sont domiciliés en dehors de la Région bruxelloise**⁴⁰. Cet attrait confirme la singularité de l'Institut Jules Bordet autant que la renommée de son expertise en oncologie.

47%

de ses patients sont domiciliés en dehors de la Région bruxelloise

Répartition par commune des patients de l'Institut Jules Bordet domiciliés en Région bruxelloise (12.894 patients)



L'impact en termes de missions d'intérêt économique général

L'Institut Jules Bordet en tant qu'hôpital public assume des missions d'intérêt économique général (SIEG) (cf supra). Sa contribution est estimée à **3 millions €** en 2016.

⁴⁰ Répartition géographique des patients de l'Institut Jules Bordet : 53% en Région bruxelloise ; 14% en Région flamande ; 31% en Région wallonne et 3% des patients provenant de l'étranger.

L'impact global de l'Institut Jules Bordet en Région bruxelloise : synthèse

PRÈS DE 181 MILLIONS € INJECTÉS DANS L'ÉCONOMIE BRUXELLOISE EN 2016 !

Impact direct en termes de flux monétaires	Toutes régions confondues	Région bruxelloise
Institut Jules Bordet	155.565.889	73.404.357
<i>Frais de personnel</i>	79.442.173	43.117.313
<i>Achats et investissements</i>	76.123.716	30.287.044
ASBL/sociétés implantées sur son site (masse salariale estimée)	3.038.766	1.649.293
Total (A)	158.604.655 €	75.053.650 €
Impact induit en Région bruxelloise (B)		105.617.728 €
Revenus de l'Institut Jules Bordet, toutes régions confondues		148.757.363
<i>Coefficient multiplicateur intrarégional bruxellois revenus</i>		0.71
Impact global sur les flux monétaires en Région bruxelloise (A+B)		180.671.378 €

PLUS DE 1.000 EMPLOIS GÉNÉRÉS EN RÉGION BRUXELLOISE !

Impact direct en termes d'emplois	Toutes régions confondues		Région bruxelloise	
	NB	ETP	NB	ETP
Institut Jules Bordet	1.136	928,5	616	504
<i>Salariés</i>	807	674,8		
<i>Indépendants</i>	57	Non applicable		
<i>Intérimaires/détachements</i>	272	253,7		
ASBL/Sociétés sur site	42	35,7	23	19
Total (A)	1.178 personnes	964,2 ETP	639 personnes	523 ETP
Emplois induits en Région bruxelloise (B)			389 personnes	318 ETP
Emplois directs de l'Institut Jules Bordet, toutes régions confondues			1.178	964
<i>Coefficient multiplicateur intrarégional bruxellois emplois</i>				0.33
Impact global sur les emplois en Région bruxelloise (A+B)			1.028 personnes	842 ETP

